



Documentation

Sage 100 Paie & RH

Janvier 2024

Le Plan de Paie Sage

Table des matières

Evolutions de la documentation	5
Correspondance des charges sociales et fiscales avec les rubriques du PPS.....	6
Correspondance des rubriques du Plan de Paie Sage avec les risques et sous risques du bulletin clarifié Non cadre.....	8
Correspondance des rubriques du Plan de Paie Sage avec les risques et sous risques du bulletin clarifié Cadre.....	9
Le bulletin clarifié au 1 ^{er} juillet 2023	10
Net social et bulletin clarifié	10
Le bulletin clarifié avant 2023	17
Total des allègements.....	17
Mention « Dont évolution de la rémunération... »	20
Les constantes	23
Les constantes relatives à la Gestion des temps, aux Feuilles de temps.....	23
Les constantes relatives aux avantages en nature.....	25
Les constantes relatives aux primes	25
Les constantes relatives à l'épargne.....	26
Les constantes relatives aux commissions.....	26
Les constantes relatives aux congés.....	27
Les constantes relatives aux alertes	27
Les constantes d'optimisation du calcul des IJ	28
Les autres constantes.....	29
Les annexes.....	38
Les informations libres.....	38
Les natures d'heures	43
Les absences	43
Le droit individuel à la formation	48
Les heures supplémentaires	49
La pénibilité.....	50
Les heures d'abondement au titre du Compte Personnel de Formation (CPF).....	51
Détail des constantes S_NHXXX utilisées dans les natures d'heures	52
Adaptation des natures d'heures : prise en compte des absences par rapport à la date de fin de l'évènement.....	53
La Ducs / La DSN agrégée	55
Préambule.....	55
Les dépendances des rubriques	60
Les dépendances des constantes.....	63

Les sigles.....	72
Le lexique.....	75

Avertissement

Le plan de paie proposé a exclusivement pour vocation de vous aider dans la mise en place de votre dossier dans l'objectif d'établir vos bulletins de salaire. Des règles de paramétrages sont proposées par défaut sur la base des informations fournies par les Organismes de Protection Sociale (OPS) : URSSAF, Pôle emploi, Caisses de Retraite...

Cependant, il vous incombe de renseigner aussi vos propres spécificités. Pour vous accompagner, nous vous invitons à contacter votre partenaire habituel ou directement l'organisme concerné. Vous bénéficiez également d'un parcours de modules e-learning disponible sur votre espace Sage University et d'outils d'aide en ligne (Base de connaissances, centre d'aide en ligne et vos fils d'actualités mis à jour en temps réel).

Sage France ne pourra en effet être tenue pour responsable d'éventuelles erreurs observées dans le plan de Paie et dans les bulletins de salaire qui sont édités.

Dans l'hypothèse où le destinataire du bulletin de salaire subi un préjudice financier ou autre du fait d'erreurs constatées dans le plan de paie et/ou dans les bulletins de salaire, la responsabilité de Sage ne pourra en aucun cas être engagée, conformément aux Conditions Générales d'Utilisation des Progiciels Sage.

Concernant les déclarations sociales nominatives, le périmètre DSN couvert est :

- DSN Signalement arrêt de travail / Signalement de reprise
- DSN Signalement de fin de contrat de travail
- DSN Signalement de fin de contrat de travail unique
- DSN Signalement d'amorçage des données variables
- DSN mensuelle (*)
- PASRAU

(*) Nous attirons votre attention sur le fait que notre solution ne permet pas de gérer les situations particulières liées au statut juridique et social des gens de la mer (ENIM) et toutes autres situations auxquelles Sage ne serait pas en mesure de répondre du fait d'éventuelles évolutions des cahiers techniques de la norme DSN applicable. Le cas échéant, Sage complètera la documentation des produits concernés sans délai.

Evolutions de la documentation

- **Janvier 2024 :**
 - Mise à jour des valeurs 2024
 - Mise à jour du chapitre Net social
- **Juin 2023 :**
 - Net social – nouveau formulaire GA (_FOR0009)
 - Les natures 3001 à 3004 ont été renommées en (Ne plus utiliser)
- **Janvier 2023**
 - Nouveau chapitre « [Bulletin clarifié 2023](#) »
 - Liste des CTP
- **Mai 2022 :** Augmentation du SMIC et du minimum garantie (mise à jour du tableau des charges)
- **Janvier 2022**
 - Nouvelles natures d'évènements pour la DSN
 - Ajout des informations libres
 - Paramétrage pour le bulletin clarifié 2022
- **Octobre 2021 :** Augmentation du SMIC (mise à jour du tableau des charges)
- **Mai 2021 :** Mise à jour des informations libres
- **Janvier 2021 :** Nouvelles nature Absence pour la DSN (Mi-temps thérapeutique, Congé proche aidant et Congé pour deuil d'enfant)
- **Novembre 2020**
 - La taxe versement transport a été renommée en versement mobilité (libellé rubriques, constantes, informations libres, codes DUCS)
 - Mise à jour de la nature Absence maladie (pour le calcul des IJSS)
 - Mise à jour des informations libres (pour le calcul des IJSS)
- **Juin 2020**
 - Ajout de l'information libre pour l'indemnisation employeur SAGEABS011
 - Mise à jour de la liste de rubrique URSSAF / Code CTP
 - Mise à jour des chapitres des **correspondance des rubriques avec les risques et sous risques** du bulletin clarifié
- **Décembre 2019**
 - Ajout de l'information libre pour la DSN **SAGEDSN048**
 - Nature d'évènement **0970** « Absence chômage partiel » : ajout du motif de suspension **602**
 - Mise à jour des chapitres des **correspondance des rubriques avec les risques et sous risques** du bulletin clarifié
- **Septembre 2019**
 - Passage des codes rubriques sur 5 caractères
 - Ajout des informations libres pour la DSN (**SAGEDSN038** à **SAGEDSN047**)
 - Ajout des natures **0951**, **0955** et **0981** pour les besoins du modèle Sage Espace Employés

Correspondance des charges sociales et fiscales avec les rubriques du PPS

Les correspondances des rubriques listées ci-dessous concernent uniquement le cas général. Les rubriques relatives aux apprentis, aux contrats uniques d'insertion, aux allègements autres que l'allègement général... ne sont pas indiquées. Il est nécessaire de vous reporter aux documentations correspondantes pour en avoir le détail.

Charges sociales et fiscales au 01/01/2024	Partie du salaire	Taux salarial	Taux patronal	Rubriques PPS
CSG/RDS				
CSG déductible du revenu imposable	98,25% du salaire + 100% du montant patronal des cotisations de prévoyance	6,80		71000 + 71050
CSG non déductible		2,40		70000 + 70050
CRDS		0,50		70100 + 70150
Sécurité Sociale				
Maladie, Maternité, Invalidité, décès	Totalité	0,00	7,00	21000
Départements Alsace Moselle	Totalité	1,30	7,00	
	Selon la rémunération		+/- 6	21260 / 21280
Vieillesse (plafonnée)	Tranche A	6,90	8,55	22000
Vieillesse (déplafonnée)	Totalité	0,40	2,02	21300
FNAL (20 salariés et plus)	Totalité		0,50	26150
FNAL (moins de 20 salariés)	TA		0,10	26160
Cotisation solidarité	Totalité		0,30	79000
Allocations familiales	Totalité		3,45	23100
	Selon la rémunération		+/- 1,8	23200 / 23300
Accident du travail	Totalité		Variable	24000
Réduction générale des cotisations patronales	Variable selon l'activité ou la localisation de l'entreprise			63500
Contributions professionnelles et syndicales	Totalité		0,016	54000
Taxe d'apprentissage – Part principale	Totalité		0,59	56201
Taxe d'apprentissage – Départements Alsace Moselle	Totalité		0,44	
Taxe d'apprentissage – Part libératoire (hors Alsace Moselle)	Totalité		0,09	56202
Formation professionnelle - Entreprises < 11 salariés	Totalité		0,55	57001
Formation professionnelle - Entreprises >= 11	Totalité		1,00	57501
Retraite : Régime fusionné Agirc-Arrco				
Tranche 1	Jusqu'à 1 plafond SS	3,15	4,72	46100
Tranche 2	Entre 1 et 8 plafond SS	8,64	12,95	46150
CEG T1 (Contribution d'Equilibre Générale)	Jusqu'à 1 plafond SS	0,86	1,29	46250
CEG T2 (Contribution d'Equilibre Générale)	Entre 1 et 8 plafond SS	1,08	1,62	46300
CET (Contribution d'Equilibre Technique)	T1+T2 si salaire > plafond SS TA + TB	0,14	0,21	46200
APEC		0,024	0,036	43650
Pôle Emploi				
Assurance chômage	Tranches A et B		4,05	40000 / 40300
AGS	Tranches A et B		0,20	42000
Construction Logement				
Participation construction (entreprises >= 20 salariés)	Totalité		0,45	55000
Taxe sur les salaires (Employeur non assujetti à la TVA ou partiellement)				
	Jusqu'à 8 984 €		4,25	58000
	De 8 984 à 17 936 €		8,50	58300
	Au-delà de 17 936 €		13,60	58500
Transports				
Versement mobilité (entreprises 11 salariés et +)	Totalité		Variable	59000

Prévoyance			
Prévoyance des cadres (minimum)	Tranche A	1,50	46600
Forfait social sur cotisations patronales de prévoyance (entreprises 11 salariés et +)	Montant patronal des cotisations prévoyance	8,00	60000
CHIFFRES CLES au 01/01/2024			
Plafond de sécurité sociale		3 864 €	
SMIC		11,65 €	
Minimum garanti (MG)		4,15 €	

Correspondance des rubriques du Plan de Paie Sage avec les risques et sous risques du bulletin clarifié Non cadre

Les correspondances des rubriques listées ci-dessous concernent le bulletin Non cadre.

Risques et sous risques	Rubriques PPS
SANTE	
Sécurité Sociale – Maladie Maternité Invalidité Décès	21000 / 21260 / 21280 / 33000 / 33010
Complémentaire Incapacité Invalidité Décès	51000
Complémentaire Santé	50000 / 52000 / 53000
ACCIDENTS DE TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES	24000 / 33080 / 33090
RETRAITE	
Sécurité Sociale plafonnée	22000 / 33020 / 33030
Sécurité Sociale déplafonnée	21300 / 33040 / 33050
Complémentaire Tranche 1	46100 / 4625 / 46110 / 46120 / 46260 / 46270
Complémentaire Tranche 2	46150 / 46300 / 46160 / 46310
Supplémentaire	
Contribution d'Equilibre Technique	46200 / 46210 / 46220
FAMILLE	23000 / 23100 / 23200 / 23300 / 33100 / 33110
ASSURANCE CHOMAGE	40000 / 40250 / 40260 / 40300 / 42000
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR ^(*)	26150 / 26160 / 54000 / 55000 / 56100 / 56201 / 56202 / 57001 / 57501 / 58000 / 58300 / 58500 / 59000 / 60000 / 69000 / 69050 / 69100 / 69150 / 79000 / 33120 / 33130
COTISATIONS STATUTAIRES OU PREVUES PAR LA CONVENTION COLLECTIVE	
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	71000 / 71020 / 71050 / 71220 / 77000
CSG/CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	70000 / 70020 / 70050 / 70100 / 70120 / 70150 / 71200 / 71240 / 76000 / 78000
CSG/CRDS sur HS non déductible de l'impôt sur le revenu	70080 / 70081 / 70082
EXONERATIONS, ECRETEMENTS ET ALLEGEMENT DE COTISATIONS	63630 / 63640 / 63550 / 79500 / 79550

En italique les rubriques correspondants aux contrats aidés Apprenti.

^(*) Dans le risque « **AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR** » ont été intégrées toutes les rubriques patronales dont la définition n'est pas présente de façon explicite dans un risque ou sous risque. Par exemple, on y retrouve la taxe sur les salaires, la formation professionnelle, la taxe d'apprentissage, l'effort de construction...



Des adaptations peuvent être réalisées selon les besoins de votre société à partir du menu Fichier \ Paramètres \ Bulletins clarifiés.



Le service public a mis en ligne une fiche pratique sur le classement et l'alimentation des risques et sous risques (<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F34016>).

Correspondance des rubriques du Plan de Paie Sage avec les risques et sous risques du bulletin clarifié Cadre

Les correspondances des rubriques listées ci-dessous concernent le bulletin Cadre.

Risques et sous risques	Rubriques PPS
SANTE	
Sécurité Sociale – Maladie Maternité Invalidité Décès	21000 / 21260 / 21280 / 33000 / 33010
Complémentaire Incapacité Invalidité Décès	51000 / 46600
Complémentaire Santé	50500 / 50550 / 50600 / 52500 / 53000
ACCIDENTS DE TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES	24000 / 33080 / 33090
RETRAITE	
Sécurité Sociale plafonnée	22000 / 33020 / 33030
Sécurité Sociale déplafonnée	21300 / 33040 / 33050
Complémentaire Tranche 1	46100 / 46250
Complémentaire Tranche 2	46150 / 46300
Supplémentaire	
Contribution d'Equilibre Technique	46200
FAMILLE	23000 / 23100 / 23200 / 23300 / 33100 / 33110
ASSURANCE CHOMAGE	
Chômage	40000 / 40250 / 40260 / 40300 / 42000
APEC	46350
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR	26150 / 26160 / 54000 / 55000 / 56201 / 56202 / 57001 / 57501 / 58000 / 58300 / 58500 / 59000 / 60000 / 69000 / 69050 / 69100 / 69150 / 79000 / 33120 / 33130
COTISATIONS STATUTAIRES OU PREVUES PAR LA CONVENTION COLLECTIVE	
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	71000 / 71020 / 71050 / 71220 / 77000
CSG/CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	70000 / 70020 / 70050 / 70100 / 70120 / 70150 / 71200 / 71240 / 76000 / 78000
CSG/CRDS sur HS non déductible de l'impôt sur le revenu	70080 / 70081 / 70082
EXONERATIONS, ECRETEMENTS ET ALLEGEMENT DE COTISATIONS	63630 / 63640 / 63550 / 79500 / 79550

En italique les rubriques correspondants aux contrats aidés Apprenti.



Des adaptations peuvent être réalisées selon les besoins de votre société à partir du menu Fichier \ Paramètres \ Bulletins clarifiés.



Le service public a mis en ligne une fiche pratique sur le classement et l'alimentation des risques et sous risques (<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F34016>).

Le bulletin clarifié au 1^{er} juillet 2023

Net social et bulletin clarifié



BOSS : Bulletin de paie \ Montant net social

Arrêté du 31 janvier 2023 modifiant l'arrêté du 25 février 2016 fixant les libellés, l'ordre et le regroupement des informations figurant sur le bulletin de paie mentionnées à l'article R. 3243-2 du code du travail

Ministère du travail : [FAQ](#)

Le « montant net social » est constitué de l'ensemble des sommes brutes correspondant aux rémunérations et revenus de remplacement versés par les employeurs à leurs salariés (salaires, primes, rémunération des heures supplémentaires, avantages en nature, indemnités de rupture, etc.), diminuées des cotisations et contributions sociales qui leur sont applicables.

Définition du net social

« L'ensemble de la rémunération brute du salarié est pris en compte, indépendamment des exonérations, déductions, abattements ou franchises applicables et de l'assujettissement fiscal ou social.

Les éléments qui n'entrent pas en ligne de compte sont soit des données de paie qui ne sont pas des revenus soit, par exception, certains éléments de revenu qui restent totalement non pris en compte.

De manière non exhaustive, les éléments les plus courants à prendre en compte et à ne pas prendre en compte sont les suivants :

Éléments pris en compte dans le MNS

- Le montant brut des revenus d'activité (salaire de base, gratifications, primes de toute nature) ;
- Le montant brut de la rémunération des apprentis et contrat d'accompagnement dans l'emploi ;
- Les gratifications versées à l'occasion de stages en entreprise (pour leur intégralité) ;
- Les primes de toute nature (y compris celles versées en cas d'impatriation ou d'expatriation, ou celles exonérées comme la prime de partage de la valeur) ;
- La totalité des avantages en nature ou en espèces assujettis, évalués sur une base réelle ou forfaitaire ;
- La participation des employeurs aux chèques-vacances et au financement des services à la personne (y compris la part exemptée socialement) ;
- Les montants bruts versés au titre du maintien de salaire, des allocations complémentaires aux indemnités journalières de sécurité sociale, des indemnités complémentaires d'activité partielle ;
- La rémunération perçue en contrepartie des périodes de congés ou de repos non prises et issues du compte épargne temps ;
- Le montant brut des heures supplémentaires, complémentaires et JRTT monétisés ;
- Les indemnités de congés payés versées par l'employeur qui figurent sur le bulletin de paie (pour information le montant net social relatif aux indemnités versées directement par les caisses de congés payés aux salariés sera notifié et déclaré par ces caisses) ;
- Les avantages de pré-retraite et de cessation anticipée de certains travailleurs salariés (Cats) ;
- La participation et l'intéressement, uniquement lorsque les sommes sont directement versées par l'employeur au salarié (pour information le montant net social relatif à la participation ou à l'intéressement qui n'est pas versé par l'employeur mais par un organisme externe à l'entreprise sera notifié et déclaré directement par cet organisme) ;
- Les jetons de présence ;
- Les indemnités de rupture de toute nature ;

- Les revenus de remplacement versés directement par l'employeur, notamment les **indemnités journalières de sécurité sociale en cas de subrogation par l'employeur** (par exemple les indemnités légales d'activité partielle, les indemnités versées dans le cadre d'un congé de reclassement, les avantages de pré-retraite, les allocations de chômage intempérie, les indemnités de cessation d'activité versées aux salariés exposés à l'amiante, etc.).
- Supplément familial de traitement, y compris dans le cas où il est reversé en partie ou en totalité au parent ex-conjoint de l'agent.

Éléments non pris en compte dans le MNS

- Les remboursements de frais professionnels (au réel ou forfaitaires) dans la limite de chacun de leurs plafonds d'exonération (ex : nourriture, grand déplacement, trajet domicile-travail, indemnité forfaitaire de télétravail, les indemnités d'entretien des assistants maternels, etc.). Les remboursements qui ne respectent pas les conditions pour être regardés comme tels sont, en effet, des éléments de revenu ;
- Les avantages en nature ou en espèces exemptés socialement et fiscalement liés aux activités sociales (nourriture, avantages tarifaires, activités sociales et culturelles des CSE) ;
- **La part patronale pour le financement des garanties collectives à la complémentaire santé obligatoire (couverture des frais occasionnés par une maladie, une maternité ou un accident dits « frais de santé ») prévue au III de l'article L. 911-7 du code de la sécurité sociale et des options individuelles rattachées à ces garanties, ainsi que pour le financement des garanties collectives mentionnées à l'article L. 911-1 du code de la sécurité sociale, et le versement santé prévu à l'article L. 911-7-1 du code de la sécurité sociale ;**
- L'intéressement et la participation placés sur des plans d'épargne ;
- Les abondements de l'employeur aux plans d'épargne ;
- Les sommes issues d'un compte épargne temps (CET) ou de jours de repos non pris transférés sur un plan d'épargne pour la retraite collectif (PERCO).

L'ensemble des revenus mentionnés sont pris en compte même en cas de saisies sur salaire et créances de pension alimentaire. Il en va de même du supplément familial de traitement, qui est pris en compte y compris dans le cas où il est reversé en partie ou en totalité au parent ex-conjoint de l'agent. »



Retrouvez l'intégralité des questions/réponses et le détail des réponses dans le [BOSS](#) : Bulletin de paie \ Montant net social

Bulletin de paie 2023

L'ordonnancement de certains sous-risques ainsi que le libellé d'un risque ont été modifiés :

- **Ordonnancement des sous-risques** : « Complémentaire Incapacité Invalidité Décès » et « Complémentaire Santé » sont inversés
- **Libellé risque** : « EXONERATIONS DE COTISATIONS EMPLOYEUR » devient « EXONERATIONS, ECRETEMENTS ET ALLEGEMENT DE COTISATIONS »

Actualité BOSS du 07/02/2023 : [Le montant net social pour les salariés](#)

« Le montant net social est **le revenu net après déduction de l'ensemble des prélèvements sociaux obligatoires** et constitue à ce titre une référence commune à tous les salariés quel que soit leur statut, leur branche ou leur entreprise.

L'affichage de ce montant sur les bulletins de paie dès juillet 2023 va ainsi simplifier les démarches des allocataires qui n'auront plus aucun calcul à effectuer. Il leur suffira de déclarer le cumul des montants nets sociaux qui leur auront été transmis.

A compter de 2024, les employeurs devront déclarer le « montant net social » de leurs salariés aux administrations, comme c'est déjà le cas pour le « montant net imposable ».

Calendrier

En juillet 2023, le montant net social devra être affiché sur les bulletins de paie des salariés. Aussi, les allocataires auront la possibilité de reporter dans leur déclaration trimestrielle de ressources (DTR) le montant net social transmis par leur employeur.

En 2024, ce montant sera directement communiqué aux CAF pour chaque revenu versé par les employeurs et les organismes sociaux. Les allocataires pourront de ce fait se rendre sur mesdroitssociaux.fr pour consulter le montant total de leurs revenus nets sociaux. »



Dans la question 1.20 de la [FAQ du ministère](#) il est stipulé qu'il est possible d'appliquer le nouveau modèle par anticipation avant la date du 1^{er} juillet 2023.

Dans l'[actualité Net-entreprises](#) du 8 février 2023, il est indiqué qu'il est possible de déclarer en DSN dès 2023 le montant net social (l'obligation est pour janvier 2024).

Nous vous conseillons l'utilisation du nouveau bulletin clarifié 2023 au plus tôt afin de vérifier le bon calcul du montant net social.



L'affichage du « Montant net social » sur une ligne dédiée du bulletin de paie est obligatoire à partir de juillet 2023.

Dans l'arrêté, un nouveau format de bulletin est à mettre en place (bulletin rénové). Cependant de juillet 2023 à la fin 2024, les employeurs pourront, à titre transitoire, utiliser le modèle de bulletin actuel en y ajoutant l'information « Montant net social » après les rubriques indiquant les cotisations sociales.

Le bulletin rénové sera proposé dans une prochaine version de Sage 100 Paie & RH courant 2024.



Dans le nouvel arrêté les lignes « dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie » et « Allègement de cotisations employeur » ne sont plus définies, ce qui signifie qu'elles ne sont plus obligatoires.

Dans Sage 100 Paie & RH, ces lignes ont été supprimées des formats de bulletin clarifié 2023.

Mise en place du paramétrage

Préambule

Dans la version 5.20 de Sage 100 & Paie & RH, la constante prédéfinie **S_NETSOCAL** « Net social (Bulletin) » a été créée dans le Plan de Paie Sage.

Elle est récupérée automatiquement dans les bases de paie et elle se paramètre dans les rubriques, onglet « Associations \ Cumuls de paie 2 ».

Cette constante permet de reprendre le montant salarial des rubriques paramétrée.

En mise à jour de société (de version 5.00 à 5.20), cette constante est pré paramétrée :

- Reprend le signe (+ / Non / -) de la constante BRUT pour les rubriques de type brut
- Reprend le signe inverse (+ / Non / -) de la constante COTISAL pour les rubriques de type cotisations

Pré requis



Conseil : avant de commencer la mise en place des paramétrages, nous vous conseillons de faire une sauvegarde de votre fichier de paie et de lancer une édition détaillée au format PDF de vos constantes, rubriques et variables pour conserver une trace de vos paramétrages initiaux.



Important : L'option "Validé" des bulletins n'enregistre pas l'exhaustivité des informations du bulletin dans les cumuls. Nous vous recommandons de réaliser la mise à jour des paramétrages de cette documentation avant l'élaboration de tous vos bulletins de paie du mois.

Mise en place

Les éléments à récupérer du Plan de Paie Sage

Le paramétrage relatif au calcul du montant net social, utilise les éléments suivants :

- La constante :
 - **RETPREVFAC** « Cotisat° facultatives prev/ret »
- La rubrique :
 - **53091** « Montt total cotis. Facultative »

Les adaptations dans votre dossier

Si votre dossier contient des cotisations de prévoyance et/ou de retraite supplémentaire, vous devez adapter le paramétrage.

Les constantes

A la suite de la mise à jour du calcul du net social et plus précisément des éléments non pris compte ([Extrait du tableau du BOSS](#) : *La part patronale pour le financement des garanties collectives à la complémentaire santé obligatoire (couverture des frais occasionnés par une maladie, une maternité ou un accident dits « frais de santé ») prévue au III de l'article L. 911-7 du code de la sécurité sociale et des options individuelles rattachées à ces garanties, ainsi que pour le financement des garanties collectives mentionnées à l'article L.911-1 du code de la sécurité sociale, et le versement santé prévu à l'article L. 911-7-1 du code de la sécurité sociale*) et les éléments à déduire ([Extrait du point 2 du BOSS](#) : *Par ailleurs, doivent être déduites les contributions sociales à la charge du salarié pour le financement des garanties collectives mentionnées à l'article L.911-1 du code de la sécurité sociale (prévoyance et retraite supplémentaire)*), il en résulte que les garanties individuelles (ou contrat individuel) continuent d'être prises en compte.

- Paramétrage de la constante de type rubrique **RETPREVFAC** « Cotisat° facultatives prev/ret »

Champs	Informations à saisir
Code	RETPREVFAC
Intitulé	Cotisat° facultatives prev/ret
Période	Cumul IMTA
Rubriques (*)	A personnaliser

(*) Insérer vos rubriques de garanties individuelles pour la retraite et la prévoyance (part salariale et part patronale).

Les rubriques **à activer** sont toutes **les rubriques de garantie individuelle de retraite supplémentaire** (part salariale et patronale) ainsi que toutes **les rubriques de de garantie individuelle de prévoyance** (part salariale et patronale).

Les rubriques **à ne pas activer** sont **les rubriques de garantie collective de prévoyance et de retraite supplémentaire**.

Les rubriques

La [Q.2.11](#) listant de manière non exhaustive les éléments à prendre en compte indique qu'il s'agit de l'ensemble de la rémunération brute du salarié. Il ne doit pas être tenu compte si l'élément est soumis à cotisation.

Exemples : primes de toutes natures (y compris celles versées en cas d'impatriation ou d'expatriation, ou celles exonérées comme la prime de partage de la valeur). Les revenus de remplacement versés directement par l'employeur (par exemple les indemnités légales d'activité partielle, les indemnités versées dans le cadre d'un congé de reclassement...)



Ainsi, **les rubriques n'entrant pas dans la constante BRUT ne sont pas prises en compte** dans le calcul du net social. **Ce paramètre doit être modifié.**

Les rubriques de type brut ne devant pas être modifiées sont celles référencées dans la [Q.2.12](#) avec toutefois une spécificité pour les IJ qu'il faut déduire car c'est la CPAM qui va les déclarer.

- Création d'une rubrique de type cotisation **53091** « Montt total cotis. Facultative »

Champs	Informations à saisir
Code	53091
Intitulé	Montt total cotis. Facultative
Imprimable	Jamais
Caisse / Code DUCS	Aucune / Aucun
Formule	Montant pris tel quel
Montant	Retenue
Montant salarial	RETPREVFAC
Montant patronal	0,00
Assiette de calcul	RETPREVFAC
Onglet Associations	TOUT à 'Non' sauf la ligne 'Net social' à (+)
Onglet B. modèles	Insérer dans tous les bulletins modèles
Onglet Variables	Aucune
Onglet B. clarifiés	Aucun



La rubrique **53091** doit avoir un code supérieur aux codes des rubriques insérées dans la constante RETPREVFAC.

A défaut, le bouton « Insérer après » devra être utilisé pour positionner cette nouvelle rubrique après les rubriques de cotisations prévoyance et retraite facultatives.

Les bulletins modèles

Vous devez insérer la rubrique nouvellement créée **53091** dans les bulletins modèles de votre société.

Les risques et sous-risques

Menu Fichier \ Paramètres \ Bulletin clarifié

- **Sous-risques 120** : Cocher l'option « Insérer après le code sous risque » et sélectionner le code 130
- **Risque 900** :
 - Renommer le libellé en « EXONERATIONS, ECRETEMENTS ET ALLEGEMENT DE COTISATIONS »
 - Décocher les options Base et Taux salarial / patronal
 - Onglet Rubriques, ajouter la rubrique **79500**
- **Risque 950** : supprimer la rubrique **79500**

Déclaration en DSN

Extrait de la fiche consigne n° 2625 mise à jour le 13/12/2023

« Traitement dans la norme DSN - Déclaration d'un montant net social via le bloc « Élément de revenu calculé en net – S21.G00.58 »

Dès 2024, la valorisation du net social via la norme DSN devient obligatoire. Elle se fait via le bloc « Élément de revenu calculé en net – S21.G00.58 », type « 03 – Montant net social » (S21.G00.58.003).

Si la date de versement renseignée en bloc "Versement individu - S21.G00.50" (S21.G00.50.001) est égale ou supérieure au premier jour du mois principal déclaré (S20.G00.05.005), alors au moins un bloc enfant « Élément de revenu calculé en net - S21.G00.58 » de type (S21.G00.58.003) « 03 - Montant net social » doit obligatoirement être présent dans la déclaration DSN.

Le montant net social doit être daté en période de versement. Les rubriques de datation du bloc « Élément de revenu calculé en net – S21.G00.58 » ne sont pas à renseigner obligatoirement. Ce bloc hérite de la datation du bloc « Versement individu – S21.G00.50 » parent par défaut.

... »



Dans Sage Déclarations sociales, les périodes de rattachement seront systématiquement renseignées.

« Correction du montant net social

Dans la situation où le montant net social doit faire l'objet d'une correction, elle doit être déclarée directement au niveau du bloc « Élément de revenu calculé en net – S21.G00.58 ». La correction peut se faire en annule et remplace ou en différentiel, dès lors que le rattachement correspond à la bonne période de versement. Les montants portant la correction peuvent être positifs ou négatifs. »



Pour rappel, dans Sage Déclarations sociales, les corrections issues du logiciel de paie sont systématiquement générées en mode différentiel.



A compter de la mise en place de la norme 2024, les corrections du montant net social sont réalisées sur le bloc S21.G00.58.

Si vous souhaitez réaliser des corrections de 2023 (qui ne sont pas obligatoires et non demandées par les organismes), les corrections seront à réaliser manuellement dans Sage Déclarations Sociales.

- Variable **DSN_ELEMENT_REVENU_NET** « Revenu calculé en net » : La constante relative au montant net social doit être ajoutée au paramétrage

Champs	Informations paramétrées
Code	DSN_ELEMENT_REVENU_NET
Rubrique DSN	S21.G00.58.004
Type	Cumul
Mémo	NVTES
Constantes	(+) S_NETSOCAL
Rubriques	(-) 70082 C.S.G. HS/HC à 6,80% (+) 79900 Exonération fiscale sur HS/HC
	Montant salarial Enuméré 03
	Montant salarial Enuméré 01
	Montant salarial Enuméré 01

Exemple de bulletin

Méthode appliquée dans Sage 100 Paie & RH

Désignation	Nombre	Base	Taux salarial	Part salarié		Part employeur
				Gain	Retenue	
Salaire mensuel				4000,00		
Absence maladie	63,00	26,37			1661,31	
IJSS Maladie brutes estimées					313,52	
Déduction maintien du Net					58,17	
Indemnisation maladie à 90%	63,00	26,37	100,000	1661,31		
TOTAL BRUT				3628,31		
SANTE						
Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès					0,00	253,98
Complémentaire Santé					32,99	48,02
Complémentaire Incapacité Invalidité Décès					9,80	14,51
ACCIDENTS DE TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES		3628,31			0,00	79,82
RETRAITE						
Sécurité Sociale plafonnée		3628,31	6,900		250,35	310,22
Sécurité Sociale déplafonnée		3628,31	0,400		14,51	68,94
Complémentaire Tranche 1		3628,31	4,010		145,49	218,07
FAMILLE						
ASSURANCE CHOMAGE		3628,31			0,00	152,39
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR					0,00	215,30
CSG déductible de l'impôt sur le revenu		3627,34	6,800		246,66	0,00
CSG/RDS non déductible de l'impôt sur le revenu		3627,34	2,900		105,19	0,00
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS					804,99	1486,43
MONTANT NET SOCIAL						3115,80
Réintégration frais de santé		3666,00	1,310		48,02	
Avances IJSS nettes maladie	8,00				292,48	
IJ Mal/AT/Mat soumises au PAS		301,61	9,900			29,86

Net social = Total brut (3628,31) – Total des charges salariales (804,99) + Montant net des IJSS maladie subrogées (292,48) soit : **3115,80**

Accompagnement salarié

En version 6.00 de Sage 100 Paie & RH, un formulaire de GA a été créé (_FOR0009 « Montant net social »). Ce formulaire permet au salarié de comprendre le montant calculé du net social de son bulletin.

Montant net social

Votre bulletin de salaire fait apparaître un montant net social de : 7746,56

Ce montant est calculé de la manière suivante :

Ligne " Total brut " du bulletin (*)	9545,00
- Ligne " Total des cotisations et contributions " salariales	2014,25
+ Lignes " Complémentaire Incapacité Invalidité Décès " et " Supplémentaire " salariales et patronales	215,81

- (*) Si les lignes listées ci-après apparaissent dans la partie brut (haut de bulletin), vous devez les déduire du « Total brut »
- Remboursements de frais professionnels (au réel ou forfaitaires) dans la limite de chacun de leurs plafonds d'exonération
 - Avantages en nature exemptés socialement et fiscalement liés aux activités sociales
 - Part patronale pour le financement des garanties collectives à la complémentaire santé obligatoire
 - Intéressement et participation placés sur des plans d'épargne et des abondements de l'employeur aux plans d'épargne



Si le montant d'exonération des indemnités de rupture se trouve en bas de bulletin et non dans le brut, le formulaire doit être adapté pour ajouter une ligne reprenant ce montant exonéré. Sinon, l'indemnité non soumise peut être recréée en type brut.

Il en est de même pour la PPV exonérée. Si elle a été paramétrée en non soumise plutôt qu'en brut, le formulaire doit être adapté pour ajouter une ligne reprenant ce montant exonéré.

Le bulletin clarifié avant 2023

Les éléments ci-dessous ne sont plus ne seraient plus obligatoires à partir de juillet 2023, dans la mesure où l'arrêté ne définirait plus leur contenu. Elles pourraient continuer à figurer, mais pourraient aussi être supprimées.

Total des allègements

En pied de bulletin, un encadré doit indiquer le montant total des allègements perçu par l'employeur. Il s'agit des différentes exonérations telles que l'allègement général, l'exonération ZFU, l'exonération de 1,8% des allocations familiales, la réduction de 6% maladie...

L'exonération ZFU

L'exonération ZFU est une exonération non soumise à régularisation. Le paramétrage de l'onglet Associations \ Cumuls de paie 2 \ Total allègement sur la rubrique (**63550** dans le Plan de Paie Sage) permet l'affichage de la valeur de l'allègement en pied de bulletin.

The screenshot shows a dialog box titled "Association aux constantes - 63550 Exonération ZFU". It has several tabs: Rubriques, Calculs, Associations, Etats adm., B. modèles, Variables, Compta, PPS, B. clarifiés, and Constantes. The "Associations" tab is active. Below the tabs, there is a section "Le montant est à cumuler dans" with sub-tabs: Cumuls de paie, Cumuls de paie 2, Cumuls 1, Cumuls 2, Rappels 1, Rappels 2, and Formation. The "Cumuls de paie 2" sub-tab is selected. A table lists various items with dropdown menus for selection:

Item	Selection	Item	Selection
Base du brut horaire	Non	Coût total salarial	Non
Assiette de la CSG 1	Non	Coût total patronal	(-)
Assiette de la CSG 2	Non	Total allègement	(+)
Assiette CSG/RDS abattue	Non	Avantages en nature	Non
Assiette RDS 2	Non	Dont évo rémunération (Bull)	Non
Brut partiel 1	Non	Montant exo HS/HC (Bulletin)	Non
Brut partiel 2	Non	Net social (Bulletin)	Non
Brut pr DFS à compter de 2022	Non		
Brut partiel 4	Non		

At the bottom, there are buttons: Ok, Annuler, Anciennes informations DADS-U, Préc., and Suiv.

L'allègement général

L'allègement général est soumis à régularisation c'est-à-dire qu'un mois, l'employeur peut bénéficier d'un allègement des cotisations et devoir le rembourser le mois suivant car le salarié n'entre plus dans les critères d'éligibilité de l'exonération.

Dans ce cas, le paramétrage « - » de l'onglet Associations \ Cumuls de paie 2 \ Total allègement sur la rubrique (**63500** dans le PPS) fera apparaître un montant d'allègement négatif (à l'identique de la présentation de la ligne de bulletin).

Si vous souhaitez dans ce cas de régularisation, faire apparaître un montant total des allègements à 0,00, le paramétrage suivant a été mis en place. Il convient d'insérer la rubrique **81010** dans vos bulletins modèles.

- Constante de type rubrique **BC_M6350** « Montant allègement général » : Permet de reprendre le montant calculé de l'allègement général

Champs	Informations à saisir
Code	BC_M6350
Intitulé	Montant allègement général
Mémo	BULC
Période	Cumul IMTA
Rubrique	(+) 63500 Allègement des cotisations
	Montant patronal Intermédiaire

- Constante de type test **BC_ALLEGFI** « Allègement général positif » : Permet tester s'il s'agit d'un allègement ou d'une régularisation

Champs	Informations à saisir
Code	BC_ALLEGFI
Intitulé	Allègement général positif
Mémo	BULC
Test	Si BC_M6350 >= 0,00 Alors BC_M6350 Sinon 0,00

- Rubrique de type non soumis **81010** « Test allègement général » : Permet l'affichage du montant de l'allègement général dans le Total Allègement du bulletin clarifié

Champs	Informations à saisir
Code	81010
Intitulé	Test allègement général
Mémo	BULC
Imprimable	Jamais
Formule	Montant pris tel quel
Sens	Gain
Montant salarial	BC_ALLEGFI
Onglet Associations	Tout à 'non' sauf Total allègement à '+'

L'exonération Allocations Familiales et Maladie

Allocations familiales

Lorsque la rémunération annuelle du salarié est inférieure à 3,5 SMIC annuel, l'employeur est exonéré de 1,8% sur les cotisations d'allocations familiales. Lorsque sa rémunération dépasse ce seuil, l'employeur est assujetti au taux de 5,25%.

L'exonération de 1,8% doit ainsi être calculée et mentionnée dans le montant total des allègements en pied du bulletin clarifié.

Le paramétrage suivant a été mis en place.

- Constante de type calcul **BC_ALLEGAF** « Allègement Alloc familiales » : Calcule l'exonération de 1,8%

Champs	Informations à saisir
Code	BC_ALLEGAF
Intitulé	Test exo 1.8% Alloc Familiales
Mémo	BULC
Calcul	BRUTABAT * 1,8 / 100

- Constante de type test **BC_ALLEG** « Test exo 1.8% Alloc Familiales » : Permet tester si le complément d'allocation familiale est calculé sur le bulletin

Champs	Informations à saisir
Code	BC_ALLEG
Intitulé	Test exo 1.8% Alloc Familiales
Mémo	BULC
Test	Si AF_B2320 = 0,00 Et AF_B2330 = 0,00 Alors BC_ALLEGAF Sinon 0,00

Maladie

Lorsque la rémunération annuelle du salarié est inférieure à 2,5 SMIC annuel, l'employeur est exonéré de 6% sur la cotisation maladie. Lorsque sa rémunération dépasse ce seuil, l'employeur est assujetti au taux de 13%.

L'exonération de 6% doit ainsi être calculée et mentionnée dans le montant total des allègements en pied du bulletin clarifié.

Le paramétrage suivant a été mis en place.

- Constante de type calcul **BC_ALLEGMA** « Allègement liée à la Maladie » : Calcule le montant de l'exonération de 6%

Champs	Informations à saisir
Code	BC_ALLEGMA
Intitulé	Allègement liée à la Maladie
Mémo	BULC
Calcul	BRUTABAT * 6 / 100

- Constante de type test **BC_ALLGM** « Test exo 6% Maladie » : Teste si l'exonération de 6% a fait l'objet d'un complément de cotisation ou d'une régularisation sur l'année ou sur le contrat

Champs	Informations à saisir
Code	BC_ALLGM
Intitulé	Test exo 6% Maladie
Mémo	BULC
Test	Si MA_BASE1=0,00 Et MA_BASE2=0,00 Alors BC_ALLEGMA Sinon 0,00

- Constante de type calcul **BC_ALLEGTO** « Total allègement AF et Maladie » : Calcule le montant global des réductions Allocations familiales et Maladie pour l'afficher en tant que total allègement

Champs	Informations à saisir
Code	BC_ALLEGTO
Intitulé	Total allègement AF et Maladie
Mémo	BULC
Calcul	BC_ALLEG + BC_ALLGM

Rubrique de calcul

- Rubrique de type non soumis **81000** « Test allègement AF et Maladie » : Permet l'affichage du montant de l'exonération de 1,8% d'allocations familiales et de 6% maladie dans le Total Allègement du bulletin clarifié

Champs	Informations à saisir
Code	81000
Intitulé	Test allègement AF et Maladie
Mémo	BULC
Imprimable	Jamais
Formule	Montant pris tel quel
Sens	Gain
Montant salarial	BC_ALLEG
Onglet Associations	Tout à 'non' sauf Total allègement à '+'

De la même manière que pour l'allègement général, les compléments d'allocations familiales et maladie peuvent être régularisés. Ainsi l'employeur bénéficie de l'exonération de 1,8% et 6% sur le montant annuelle de sa rémunération.

Dans ce cas, le paramétrage « + » de l'onglet Associations \ Cumuls de paie 2 \ Total allègement sur la rubrique (**23300** et **21260** dans le PPS) fera apparaître un montant d'allègement sur une rémunération recalculée (à l'identique de la présentation de la ligne de bulletin).

Si vous souhaitez dans ce cas de régularisation, faire apparaître un montant total des allègements à 0,00, le paramétrage des rubriques **21260** et **23300** ne doit pas être effectué dans l'onglet Associations \ Cumuls de paie 2 \ Total allègement.

En résumé :

- Vous souhaitez faire apparaître dans le total des allègements :
 - Le montant de l'allègement général positif ou négatif
 - Le montant de l'exonération des allocations familiales (cotisation à 3,45% uniquement)
 - Le montant de l'exonération maladie (cotisation à 7% uniquement)
 - Le montant des régularisations des allocations familiales et maladie

Il convient de paramétrer l'onglet Associations \ Cumuls de paie 2 \ Total allègement des rubriques **63500**, **21260** et **23300** et activer dans vos bulletins modèles la rubrique **81000**.

- Vous souhaitez faire apparaître dans le total des allègements :
 - Le montant de l'allègement général uniquement lorsqu'il s'agit de l'allègement
 - Le montant de l'exonération des allocations familiales (cotisation à 3,45% uniquement)
 - Le montant de l'exonération maladie (cotisation à 7% uniquement)

Il convient de ne pas paramétrer l'onglet Associations \ Cumuls de paie 2 \ Total allègement des rubriques **63500**, **21260** et **23300** mais d'activer dans vos bulletins modèles les rubriques **81000** et **81010**.



Dans le Plan de paie Sage, les rubriques **63500**, **21260** et **23300** ne sont pas paramétrées pour alimenter le total des allègements du bas du bulletin clarifié. Ce sont les rubriques **81000** et **81010** qui sont paramétrées.

Mention « Dont évolution de la rémunération... »

L'arrêté du 9 mai 2018 fixant les libellés, l'ordre et le regroupement des informations figurant sur le bulletin de paie modifie la présentation du bulletin clarifié en affichant une nouvelle mention relative au pouvoir d'achat.

Cette nouvelle mention s'intitule « dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie ».

Les éléments à récupérer du Plan de Paie Sage

Le paramétrage de cette nouvelle mention utilise les éléments suivants :

- Les constantes propres au paramétrage :
 - Code mémo [**DONT**]
- La rubrique :
 - Code **99990** « **Dont gain pouvoir d'achat** »

Les adaptations dans votre dossier

Activer la rubrique **99990** « **Dont gain pouvoir d'achat** » dans tous les bulletins modèles.

En 2019, l'utilisation du bulletin « P. blanc Clarifié 2019 » est obligatoire.

Cette valeur associée à la nouvelle mention « dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie » est aujourd'hui calculée de la manière suivante :

= (Part salariale maladie exonérée à 0,75 % + Part salariale assurance chômage exonérée à 1,45 %) – Montant de la CSG à 1,7%

Le détail du paramétrage

- Constante de type rubrique **BC_GAIN** « Base cotisation maladie » : Récupère la base de la cotisation maladie

Champs	Informations à saisir		
Code	BC_GAIN		
Intitulé	Base cotisation maladie		
Mémo	DONT		
Période	Cumuls IMTA		
Rubriques	(+) 21000 URSSAF Maladie Mat Inval Décès	Base	Intermédiaire
	(+) 33010 URSSAF Maladie (> 79% SMIC)	Base	Intermédiaire

- Constante de type calcul **BC_MAL** « Gain salarial maladie » : Calcule le montant salarial lié à la suppression de la cotisation salariale maladie de 0,75%

Champs	Informations à saisir
Code	BC_MAL
Intitulé	Gain salarial maladie
Mémo	DONT
Calcul	BC_GAIN * 0.0075

- Constante de type rubrique **BC_CHOM** « Gain salarial chômage » : Récupère le montant salarial lié à la réduction de taux à 2,40%

Champs	Informations à saisir
Code	BC_CHOM
Intitulé	Gain salarial chômage
Mémo	DONT
Période	Cumuls IMTA
Rubriques	(+) 40300 Chômage - Réduction salariale Montant salarial Intermédiaire

- Constante de type rubrique **BC_BASEAC** « Base cotisation AC >79% SMIC » : Récupère la base non exonérée de l'assurance chômage apprenti

Champs	Informations à saisir
Code	BC_BASEAC
Intitulé	Base cotisation AC >79% SMIC
Mémo	DONT
Période	Cumuls IMTA
Rubriques	(+) 4026 Assurance chômage (> 79%SMIC) Base Intermédiaire

- Constante de type calcul **BC_CHOMAPP** « Gain salarial chômage apprenti » : Calcule le gain salarial sur la cotisation assurance chômage apprenti

Champs	Informations à saisir
Code	BC_CHOMAPP
Intitulé	Gain salarial chômage apprenti
Mémo	DONT
Calcul	BC_BASEAC * 0,024

- Constante de type rubrique **BC_RETENUE** « Base cotisation CSG » : Récupère la base de la cotisation CSG déductible

Champs	Informations à saisir
Code	BC_RETENUE
Intitulé	Base cotisation CSG
Mémo	DONT
Période	Cumuls IMTA
Rubriques	(+) 71000 C.S.G Déductible Base Intermédiaire (+) 71050 C.S.G Déductible non abattu Base Intermédiaire (+) 71220 Régularisation CSG déductible Base Intermédiaire (+) 70080 C.S.G. non déductible HS Base Intermédiaire

- Constante de type calcul **BC_CSG** « Retenue CSG » : Calcule le montant salarial lié à l'augmentation de la cotisation salariale de la CSG déductible de 1,70%

Champs	Informations à saisir
Code	BC_CSG
Intitulé	Retenue CSG
Mémo	DONT
Calcul	BC_RETENUE * 0.017

- Constante de type calcul **BC_EVOL** « Dont évolution rémunération » : Calcule le montant de l'évolution de la rémunération à la suite de la diminution des cotisations maladie et chômage et à l'augmentation de la CSG déductible

Champs	Informations à saisir
Code	BC_EVOL
Intitulé	Dont évolution rémunération
Mémo	DONT
Calcul	BC_CHOM * -1 + BC_MAL + BC_CHOMAPP - BC_CSG

- Constante de type test **BC_TEVOL** « Test "dont évolution..." » : Teste si le résultat du calcul de l'évolution de rémunération est négatif et dans ce cas affiche 0

Champs	Informations à saisir
Code	BC_TEVOL
Intitulé	Test "dont évolution..."
Mémo	DONT
Test	Si BC_EVOL < 0.00 Alors 0.00 Sinon BC_EVOL

- Rubrique de type non soumise **99990** « ****Dont gain pouvoir d'achat**** » : Permet d'afficher le montant calculé correspondant à l'évolution de rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie

Champs	Informations à saisir
Code (*)	99990
Intitulé	**Dont gain pouvoir d'achat**
Mémo	DONT
Imprimable	Jamais
Formule	Montant pris tel quel
Montant	Gain
Montant salarial	BC_TEVOL
Bulletins modèles	A activer sur TOUS les bulletins modèles
Associations	(+) Dont évo rémunération (Bull)

(*) Si le code 99990 existe déjà dans le dossier, un autre code peut être utilisé. Il conviendra ensuite d'utiliser l'option « Insérer après » dans la nouvelle rubrique créée afin de sélectionner la dernière rubrique de la liste. Ainsi la rubrique « ****Dont gain pouvoir d'achat**** » sera la dernière éditée dans le corps du bulletin.

Les constantes

Sont détaillées ci-dessous les autres constantes créées dans le Plan de paie Sage. Ces constantes ne sont pas utilisées dans un paramétrage du Plan de paie Sage mais peuvent l'être dans une personnalisation de paramétrage par exemple.

Les constantes relatives à la Gestion des temps, aux Feuilles de temps

- Constante de type valeur **NBJOURRC** « Nb heures RC constituant jour » : Permet d'indiquer combien d'heures constituent une journée de repos compensateur

Champs	Informations à saisir
Code	NBJOURRC
Intitulé	Nb heures RC constituant jour
Mémo	GT
Valeur	7,00

- Constante de type calcul **CONVRACQUI** « Conversion en heures RC acquis » : Permet de convertir la valeur calculée de l'évènement par le nombre d'heures constituant une journée de repos compensateur

Champs	Informations à saisir
Code	CONVRACQUI
Intitulé	Conversion en heures RC acquis
Mémo	GT
Calcul	NBJOURRC * VALCALEV

- Constante de type calcul **CONVPRIS** « Conversion en heures RC pris » : Permet de convertir la valeur calculée de l'évènement par le nombre d'heures constituant une journée de repos compensateur

Champs	Informations à saisir
Code	CONVPRIS
Intitulé	Conversion en heures RC pris
Mémo	GT
Calcul	NBJOURRC * VALCALEV

- Constante de type calcul **FT_CALCUL** « Calcul des heures travaillées » : Permet de calculer les heures travaillées selon la feuille de temps

Champs	Informations à saisir
Code	FT_CALCUL
Intitulé	Calcul des heures travaillées
Mémo	FT
Calcul	FT_AMPLITU - FT_PAUSE

- Constante de type calcul **FT_CALCULH** « Calcul des heures travaillées » : Permet de calculer les heures travaillées selon la feuille de temps et la gestion des temps

Champs	Informations à saisir
Code	FT_CALCULH
Intitulé	Calcul des heures travaillées
Mémo	GT
Calcul	FT_AMPLITU - FT_PAUSE - GT_HTRAV

- Constante de type calcul **FT_CALCULP** « Calcul de la pause » : Permet de calculer les heures de pause

Champs	Informations à saisir
Code	FT_CALCULP
Intitulé	Calcul de la pause
Mémo	GT
Calcul	MH_PAUSE - GT_PAUSE

- Constante de type calcul **GHRCTRLHOR** « Horaire à la date du contrôle » : Permet de calculer l'horaire du calendrier à la date du contrôle de l'évènement

Champs	Informations à saisir
Code	GHRCTRLHOR
Intitulé	Horaire à la date du contrôle
Mémo	GT
Type	Horaire calendrier
Calcul en	Jours calendaires
Date d'origine	GHRCTRLJ
Date de fin	GHRCTRLJ

- Constante de type calcul **GT_CALCHS1** « Calcul intermédiaire HS 1 » : Calcule les heures supplémentaires selon les options définie dans le paramétrage des heures supplémentaires

Champs	Informations à saisir
Code	GT_CALCHS1
Intitulé	Calcul intermédiaire HS 1
Mémo	GT
Calcul	GT_BASEHS – GT_SMINI

- Constante de type calcul **GT_CALCHS1** « Calcul intermédiaire HS 1 » : Calcule les heures supplémentaires selon les options définie dans le paramétrage des heures supplémentaires

Champs	Informations à saisir
Code	GT_CALCHS1
Intitulé	Calcul intermédiaire HS 1
Mémo	GT
Calcul	GT_SMAXI – GT_SMINI

- Constante de type calcul **GT_LIGN1** « Calcul intermédiaire GT_LIGNE » : Permet de calculer les heures lignes par lignes

Champs	Informations à saisir
Code	GT_LIGN1
Intitulé	Calcul intermédiaire GT_LIGNE
Mémo	GT
Test	Si GT_BASHS <= GT_SMAXI Alors GT_CALCHS1 Sinon GT_CALCHS2

- Constante de type calcul **GT_LIGNE** « Calcul HS par ligne » : Permet de calculer les heures supplémentaires lignes par lignes

Champs	Informations à saisir
Code	GT_LIGNE
Intitulé	Calcul HS par ligne
Mémo	GT
Test	Si GT_BASHS <= GT_SMINI Alors 0 Sinon GT_LIGN1

- Constante de type date **HORAIREEV** « Horaire calendrier » : Permet de calculer l'horaire du calendrier. Cette constante peut être utilisée dans une nature d'heure

Champs	Informations à saisir
Code	HORAIREEV
Intitulé	Horaire calendrier
Mémo	GT
Type	Horaire calendrier
Calcul en	Jours calendaires
Date d'origine	DATEDBEV
Date de fin	DATEFINEV

- Constante de type date **HORNORMEV** « Horaire calend. jours ouvrés » : Permet de calculer l'horaire du calendrier selon les jours ouvrés du salarié. Cette constante peut être utilisée dans une nature d'heure

Champs	Informations à saisir
Code	HORNORMEV
Intitulé	Horaire calend. jours ouvrés
Mémo	GT
Type	Horaire calendrier
Calcul en	Jours ouvrés salarié
Date d'origine	DATEDBEV
Date de fin	DATEFINEV

Les constantes relatives aux avantages en nature

Les constantes relatives aux avantages en nature sont regroupées sous le code mémo [AVN].

- Constante de type rubrique **AN1** « Avantage en nature voiture »

Champs	Informations à saisir		
Code	AN1		
Intitulé	Avantage en nature voiture		
Mémo	AVN		
Période	Cumul IMTA		
Rubriques	(+) 15500 Avantages en nature voiture	Montant salarial	Intermédiaire

- Constante de type calcul **AV** « Avantage en nature total »

Champs	Informations à saisir		
Code	AV		
Intitulé	Avantage en nature total		
Mémo	AVN		
Calcul	AN + AN1		

Les constantes relatives aux primes

Les constantes relatives aux avantages en nature sont regroupées sous le code mémo [PRIME].

- Constante de type rubrique **ANCT** « Valeur CP »

Champs	Informations à saisir		
Code	ANCT		
Intitulé	Valeur CP		
Mémo	PRIME		
Période	Cumul IMTA		
Rubriques	(+) 9000 Indemnité de congés payés	Montant salarial	Intermédiaire

- Constante de type calcul **ANCT1** « Base ancienneté » : Permet de déduire les indemnités congés payés au brut du mois. Cette constante est appelée dans la base de la rubrique **10000**.

Champs	Informations à saisir		
Code	ANCT1		
Intitulé	Base ancienneté		
Mémo	PRIME		
Calcul	Brut - ANCT		

- Constante de type tranche **ANCTAUX** « Taux d'ancienneté du salarié » : Permet d'appliquer un taux en fonction de l'ancienneté du salarié. Cette constante est appelée dans le taux de la rubrique **10000**

Champs	Informations à saisir		
Code	ANCTAUX		
Intitulé	Taux d'ancienneté du salarié		
Mémo	PRIME		
Base de test	ANCIEN		
Sens	< Inférieur		
Tranches	Si	ANCIEN < 36	Alors 0,00
	Si 36 <=	ANCIEN < 72	Alors 3,00
	Si 72 <=	ANCIEN < 108	Alors 6,00
	Si 108 <=	ANCIEN < 144	Alors 9,00
	Si 144 <=	ANCIEN < 180	Alors 12,00
	Si 180 <=	ANCIEN <	Alors 15,00

Les constantes relatives à l'épargne

Les constantes relatives aux avantages en nature sont regroupées sous le code mémo [**EPARG**].

- Constante de type cumul **ANCIEN_EPA** « Temps de présence (épargne) »

Champs	Informations à saisir
Code	ANCIEN_EPA
Intitulé	Temps de présence (épargne)
Mémo	EPARG
Période	De date à date
Début	DEBCALC
Fin	FINCALC
Constantes	(+) TOTALHTRAV Total des heures travaillées

- Constante de type cumul **BRUT_EPARG** « Salaire brut (épargne) »

Champs	Informations à saisir
Code	BRUT_EPARG
Intitulé	Salaire brut (épargne)
Mémo	EPARG
Période	De date à date
Début	DEBCALC
Fin	FINCALC
Constantes	(+) BRUT Brut

Les constantes relatives aux commissions

Les constantes relatives aux commissions sont regroupées sous le code mémo [**COM**].

- Constante de type rubrique **CA** « Chiffre d'affaires Année - 1 » : Permet de reprendre le montant du chiffre d'affaire annuel réalisé

Champs	Informations à saisir
Code	CA
Intitulé	Chiffre d'affaires Année - 1
Mémo	COM
Période	Annuelle
Rubriques	(+) 500 Chiffre d'affaire réalisé Montant salarial

- Constante de type rubrique **CAMOIS_1** « Chiffre d'affaires Mois - 1 » : Permet de reprendre le montant du chiffre d'affaire réalisé du mois précédent. Cette constante est appelée en base de la rubrique **600**

Champs	Informations à saisir
Code	CAMOIS_1
Intitulé	Chiffre d'affaires Année - 1
Mémo	COM
Période	Mensuelle
Mois	Mois - 1
Rubriques	(+) 500 Chiffre d'affaire réalisé Montant salarial

- Constante de type tranche **TCA** « Taux/Chiffre d'affaires »

Champs	Informations à saisir															
Code	TCA															
Intitulé	Taux/Chiffre d'affaires															
Mémo	COM															
Base de test	CA															
Sens	<= Inférieur ou égal															
Tranches (*)	<table border="0"> <tr> <td>Si</td> <td>CA <= 274408,23</td> <td>Alors 3,00</td> </tr> <tr> <td>Si</td> <td>274408,23 < CA <= 548816,46</td> <td>Alors 2,50</td> </tr> <tr> <td>Si</td> <td>548816,46 < CA <= 914694,10</td> <td>Alors 2,00</td> </tr> <tr> <td>Si</td> <td>914694,10 < CA <= 1372041,15</td> <td>Alors 1,70</td> </tr> <tr> <td>Si</td> <td>1372041,15 < CA <=</td> <td>Alors 1,60</td> </tr> </table>	Si	CA <= 274408,23	Alors 3,00	Si	274408,23 < CA <= 548816,46	Alors 2,50	Si	548816,46 < CA <= 914694,10	Alors 2,00	Si	914694,10 < CA <= 1372041,15	Alors 1,70	Si	1372041,15 < CA <=	Alors 1,60
Si	CA <= 274408,23	Alors 3,00														
Si	274408,23 < CA <= 548816,46	Alors 2,50														
Si	548816,46 < CA <= 914694,10	Alors 2,00														
Si	914694,10 < CA <= 1372041,15	Alors 1,70														
Si	1372041,15 < CA <=	Alors 1,60														

(*) Les valeurs des tranches sont à personnaliser.

Les constantes d'optimisation du calcul des IJ

- Constante de type test **OPT_ATIJB** « Optimisation calcul AT_IJBRUT »

Champs	Informations à saisir
Code	OPT_ATIJB
Intitulé	Optimisation calcul AT_IJBRUT
Mémo	OPTIM
Test	Si AT_NBIJSS <> 0,00 Alors AT_IJBRUT Sinon 0,00

- Constante de type test **OPT_ATIJJ** « Optimisation calcul AT_IJJ »

Champs	Informations à saisir
Code	OPT_ATIJJ
Intitulé	Optimisation calcul AT_IJJ
Mémo	OPTIM
Test	Si AT_NBIJSS <> 0,00 Alors AT_IJJ Sinon 0,00

- Constante de type test **OPT_MALGJR** « Optimisation calcul MAL_GJRM »

Champs	Informations à saisir
Code	OPT_MALGJR
Intitulé	Optimisation calcul MAL_GJRM
Mémo	OPTIM
Test	Si MAL_NBIJSS <> 0,00 Alors MAJ_GJRM Sinon 0,00

- Constante de type test **OPT_MALIJB** « Optimisation calcul MAL_IJBRUT »

Champs	Informations à saisir
Code	OPT_MALIJB
Intitulé	Optimisation calcul MAL_IJBRUT
Mémo	OPTIM
Test	Si MAL_NBIJSS <> 0,00 Alors MAJ_IJBRUT Sinon 0,00

- Constante de type test **OPT_MALIJJ** « Optimisation calcul MAL_IJJ »

Champs	Informations à saisir
Code	OPT_MALIJJ
Intitulé	Optimisation calcul MAL_IJJ
Mémo	OPTIM
Test	Si MAL_NBIJSS <> 0,00 Alors MAJ_IJJ Sinon 0,00

- Constante de type test **OPT_MATIJB** « Optimisation calcul MAT_IJBRUT »

Champs	Informations à saisir
Code	OPT_MATIJB
Intitulé	Optimisation calcul MAT_IJBRUT
Mémo	OPTIM
Test	Si MAT_NBIJSS <> 0,00 Alors MAT_IJBRUT Sinon 0,00

- Constante de type test **OPT_MATIJJ** « Optimisation calcul MAT_IJJ »

Champs	Informations à saisir
Code	OPT_MATIJJ
Intitulé	Optimisation calcul MAT_IJJ
Mémo	OPTIM
Test	Si MAT_NBIJSS <> 0,00 Alors MAT_IJJ Sinon 0,00

Les autres constantes

Les montants

- Constante de type calcul **BRUTHOR** « Brut Horaire » : Permet de calculer le brut horaire en fonction de l'horaire du salarié

Champs	Informations à saisir
Code	BRUTHOR
Intitulé	Brut Horaire
Mémo	AUTRE
Calcul	BASEHOR / PRESENCE

- Constante de type calcul **H_ABATHS** « Mt abattement sur HS » : Permet de calculer le montant de l'abattement des heures supplémentaires, des heures complémentaires et des jours supplémentaires

Champs	Informations à saisir
Code	H_ABATHS
Intitulé	Mt abattement sur HS
Mémo	AUTRE
Calcul	1 - S_TXABAT * H_MTHSHCJR

- Constante de type calcul **H_MTABATTU** « Mt abattu HS/HC » : Permet de calculer le montant abattu des heures supplémentaires, des heures complémentaires et des jours supplémentaires

Champs	Informations à saisir
Code	H_MTABATTU
Intitulé	Mt abattement sur HS
Mémo	AUTRE
Calcul	H_MTHSHCJR * S_TXABAT

- Constante de type calcul **H_MTHSHCJR** « Total mt HS,HC, Jrs sup » : Cumule les montants des heures supplémentaires, des heures complémentaires et des jours supplémentaires

Champs	Informations à saisir
Code	H_MTHSHCJR
Intitulé	Total mt HS,HC, Jrs sup
Mémo	AUTRE
Calcul	H_MTHC * H_MTHS + H_MTJRREN

- Constante de type rubrique **H_MTJRREN** « Mt jrs supplémentaires exo » : Récupère le montant des jours au-delà du forfait de 218 jours

Champs	Informations à saisir		
Code	H_MTJRREN		
Intitulé	Mt jrs supplémentaires exo		
Mémo	AUTRE		
Période	Cumul IMTA		
Rubriques	(+) 3700 Jrs supplém. Au-delà 218 jr	Montant salarial	Intermédiaire

- Constante de type valeur **MINGARANTI** « Minimum garanti » : Permet d'indiquer le minimum garanti en vigueur

Champs	Informations à saisir
Code	MINGARANTI
Intitulé	Minimum garanti
Mémo	AUTRE
Valeur	Valeur en vigueur

- Constante de type rubrique **RECUPTA** « Rubrique 40000 Chômage TA » : Récupère le montant de la tranche A du salarié

Champs	Informations à saisir		
Code	RECUPTA		
Intitulé	Rubrique 40000 Chômage TA		
Mémo	AUTRE		
Période	Cumul IMTA		
Rubriques	(+) 40000 Assurance chômage	Base	Intermédiaire

- Constante de type calcul **SALHORMAJ** « Salaire hor. majoré cplmts » : Permet de calculer le salaire horaire majoré des heures supplémentaires

Champs		Informations à saisir	
Code		SALHORMAJ	
Intitulé		Salaire hor. majoré cplmts	
Mémo		AUTRE	
Calcul		BASESALMAJ / HORAIRE + SALHOR	

- Constante de type calcul **SALHORMENS** « Salaire mensuel pour horaires » : Permet de calculer le salaire mensuel en fonction de la présence

Champs		Informations à saisir	
Code		SALHORMENS	
Intitulé		Salaire mensuel pour horaires	
Mémo		AUTRE	
Calcul		PRESENCE * SALHOR	

- Constante de type calcul **SALJOUR** « BASEHOR / 30 » : Permet de calculer la base du brut horaire / 30

Champs		Informations à saisir	
Code		SALJOUR	
Intitulé		BASEHOR / 30	
Mémo		AUTRE	
Calcul		BASEHOR / 30	

- Constante de type valeur **SMIC** « S.M.I.C. horaire » : Permet d'indiquer la valeur du SMIC horaire en vigueur

Champs		Informations à saisir	
Code		SMIC	
Intitulé		S.M.I.C. horaire	
Mémo		AUTRE	
Valeur		<i>Valeur en vigueur</i>	

- Constante de type calcul **SMICMENS** « SMIC mensuel légal » : Permet de calculer le smic mensuel légal

Champs		Informations à saisir	
Code		SMICMENS	
Intitulé		SMIC mensuel légal	
Mémo		AUTRE	
Calcul		SMIC * HORAISOC	

- Constante de type calcul **SMICAN** « Smic annuel » : Permet de calculer le smic annuel

Champs		Informations à saisir	
Code		SMICAN	
Intitulé		Smic annuel	
Mémo		AUTRE	
Calcul		SMICMENS * 12	

- Constante de type calcul **S_BASEJOUR** « Base journalière » : Permet de calculer le salaire horaire * 7

Champs		Informations à saisir	
Code		S_BASEJOUR	
Intitulé		Base journalière	
Mémo		AUTRE	
Calcul		SALHOR * 7	

- Constante de type cumul **S_CUMSMI** « SMIC horaire » : Permet de reprendre le SMIC horaire de la clôture intermédiaire pratiquée sur le mois

Champs		Informations à saisir	
Code		S_CUMSMI	
Intitulé		SMIC horaire	
Mémo		AUTRE	
Période		IMTA	
Constantes		(+) S_SMICHOR	Historisation SMIC horaire
			Mensuel

- Constante de type test **S_HSMIC** « Historisation SMIC horaire » : Permet de savoir si un SMIC a déjà été calculé sur le mois

Champs	Informations à saisir
Code	S_HSMIC
Intitulé	Historisation SMIC horaire
Mémo	AUTRE
Test	Si S_CUMSMI = 0 Alors = SMIC Sinon = 0

- Constante de type valeur **S_MAINTIEN** « Maintien de salaire » : Permet de stocker le montant du maintien de salaire.

Champs	Informations à saisir
Code	S_MAINTIEN
Intitulé	Maintien de salaire
Mémo	GEN
Valeur	S_TOT_8

- Constante de type calcul **S_MTABSES** « Mt absence Entrée/sortie » : Permet de calculer le montant de l'absence relative à l'entrée ou la sortie

Champs	Informations à saisir
Code	S_MTABSES
Intitulé	Mt absence Entrée/sortie
Mémo	AUTRE
Calcul	AB_REMUN / S_NBJRMOIS * S_NBJNTRAV

- Constante de type valeur **S_REMUN** « Rémunération mensuelle brute » : Permet de stocker la rémunération abattue

Champs	Informations à saisir
Code	S_REMUN
Intitulé	Rémunération mensuelle brute
Mémo	GEN
Valeur	BRUTABAT

- Constante de type valeur **TXMAINT** « Taux de maintien de salaire » : Permet d'indiquer un taux de maintien (pour une indemnisation d'absence par exemple)

Champs	Informations à saisir
Code	TXMAINT
Intitulé	Taux de maintien de salaire
Mémo	AUTRE
Valeur	100

Les heures

- Constante de type calcul **FI_FORFH** « Hrs rémun en f° forfait heures » : Permet de calculer les heures rémunérées du salarié en forfait heures

Champs	Informations à saisir
Code	FI_FORFH
Intitulé	Hrs rémun en f° forfait heures
Mémo	AUTRE
Calcul	CL15 / 45,70 * 52 / 12

- Constante de type valeur **HORAIRCAFE** « Horaire conv. café,hôtel,rest. » : Permet d'indiquer l'horaire pratiqué dans un hôtel, café, restaurant

Champs	Informations à saisir
Code	HORAIRCAFE
Intitulé	Horaire conv. café,hôtel,rest.
Mémo	HOR
Valeur	186,33

- Constante de type valeur **HORAIRE169** « Horaire de référence = 169 » : Permet d'indiquer l'horaire pratiqué dans un hôtel, café, restaurant

Champs	Informations à saisir
Code	HORAIRE169
Intitulé	Horaire de référence = 169
Mémo	AUTRE
Valeur	169

- Constante de type calcul **S_NBHRMOIS** « Nb heures réelles dans le mois » : Permet de valoriser les heures réelles du mois avec la valeur d'une journée de congés

Champs	Informations à saisir
Code	S_NBHRMOIS
Intitulé	Nb heures réelles dans le mois
Mémo	SAGE
Calcul	S_NBJRMOIS * CPTHEURCP

- Constante de type calcul **S_NBHRTRAV** « Nb heures réelles travaillées » : Permet de valoriser les heures réelles travaillées avec la valeur d'une journée de congés

Champs	Informations à saisir
Code	S_NBHRTRAV
Intitulé	Nb heures réelles travaillées
Mémo	GEN
Calcul	S_NBJRTRAV * CPTHEURCP

- Constante de type calcul **TOTHRESCAL** « Total heures jours calendaires » : Permet de calculer les heures réelles du mois valorisées en fonction de l'horaire d'une journée de congés

Champs	Informations à saisir
Code	TOTHRESCAL
Intitulé	Total heures jours calendaires
Mémo	AUTRE
Calcul	TOTJRSACL * CPTHEURCP

- Constante de type calcul **TOTHRESOUV** « Total heures jours ouvrés » : Permet de calculer les heures réelles du salarié valorisées en fonction de l'horaire d'une journée de congés

Champs	Informations à saisir
Code	TOTHRESOUV
Intitulé	Total heures jours ouvrés
Mémo	AUTRE
Calcul	TOTJRSOUV * CPTHEURCP

- Constante de type calcul **TOTHS** « Total HS rémunérées » : Permet de calculer le total des heures supplémentaires du mois

Champs	Informations à saisir
Code	TOTHS
Intitulé	Total HS rémunérées
Mémo	AUTRE
Calcul	HS01 + HS02

Les jours

- Constante de type date **JRSOUVMOIS** « Nb jrs ouvrés du mois »

Champs	Informations à saisir
Code	JRSOUVMOIS
Intitulé	Nb jrs ouvrés du mois
Mémo	AUTRE
Type	Nombre de jours
Calcul en jours	Jours ouvrés salarié
Date d'origine	DATEDEBPAI
Date de fin	DATEFINPAI

- Constante de type calcul **S_ENTSOR** « Proratisation entrée / sortie » : Permet de calculer le nombre de jours ouvrés du mois pour le salarié par rapport au nombre de jours ouvrés du mois

Champs	Informations à saisir
Code	S_ENTSOR
Intitulé	Proratisation entrée / sortie
Mémo	GEN
Calcul	JRSOUSAL / JRSOUVMOIS

- Constante de type valeur **S_JRSCALT** « Nb jrs calendaire travaillé » : Permet de calculer le nombre de jours calendaires travaillé sur la période du bulletin

Champs	Informations à saisir
Code	S_JRSCALT
Intitulé	Nb jrs calendaire travaillé
Mémo	SAGE
Valeur	FI_NBJRS

- Constante de type valeur **S_JRSOUVET** « Nb jrs ouvrés travaillés » : Permet de calculer le nombre de jours ouvrés travaillé sur la période du bulletin

Champs	Informations à saisir
Code	S_JRSOUVET
Intitulé	Nb jrs ouvrés travaillés
Mémo	SAGE
Valeur	FI_JRSOUVT

- Constante de type calcul **S_NBJNTRAV** « Nb jrs non trav selon décompte » : Permet de calculer le nombre de jours non travaillés (jours du mois – jours travaillés)

Champs	Informations à saisir
Code	S_NBJNTRAV
Intitulé	Nb jrs non trav selon décompte
Mémo	AUTRE
Calcul	S_NBJRMOIS - S_NBJRTRAV

- Constante de type calcul **TOTJRSCAL** « Total jours calendaires » : Permet de calculer le nombre de jours calendaires entre la date de début et la date de fin d'un évènement

Champs	Informations à saisir
Code	TOTJRSCAL
Intitulé	Total jours calendaires
Mémo	EVT
Calcul	JRSCALEND - TEST_AMC - TEST_MAC

- Constante de type calcul **TOTJRSOUV** « Total jours ouvrés » : Permet de calculer le nombre de jours ouvrés du salarié entre la date de début et la date de fin d'un évènement

Champs	Informations à saisir
Code	TOTJRSOUV
Intitulé	Total jours ouvrés
Mémo	EVT
Calcul	JRSOUVRES - TEST_AM - TEST_MAT

Les trentièmes

- Constante de type valeur **BASETRENT** « Base de calcul des trentièmes » : Permet d'indiquer la base des trentièmes

Champs	Informations à saisir
Code	BASETRENT
Intitulé	Base de calcul des trentièmes
Mémo	AUTRE
Valeur	JRSOUVMOIS

Les plafonds

- Constante de type valeur **PLAFOSOC** « Plafond Sécurité Sociale »

Champs	Informations à saisir
Code	BASETRENT
Intitulé	Plafond Sécurité Sociale
Mémo	AUTRE
Valeur	Valeur en vigueur

- Constante de type calcul **PLAFORED** « Plafond réduit / Heures » : Permet de calculer le plafond en fonction de la présence du salarié

Champs	Informations à saisir
Code	PLAFORED
Intitulé	Plafond réduit / Heures
Mémo	AUTRE
Calcul	PLAFOSOC * PRESENCE / HORAISOC

- Constante de type calcul **PLAFSI** « Plafond somme isolée » : Permet de calculer un plafond majoré de *12 *7

Champs	Informations à saisir
Code	PLAFSI
Intitulé	Plafond somme isolée
Mémo	AUTRE
Calcul	PLAFOSOC * 12 * 7

- Constante de type test **SI_PLAFOND** « Déterm plafond ARRCO ou AGIRC » : Permet de calculer un plafond AGIRC (*12 *7) ou un plafond ARRCO (*12*2)

Champs	Informations à saisir
Code	SI_PLAFOND
Intitulé	Déterm plafond ARRCO ou AGIRC
Mémo	AUTRE
Test	Si CATEGPRO <= 1 Alors SI_AGIRC Sinon SI_ARRCO

Les allègements

- Constante de type rubrique **NBREPAS** « Récupération nbre repas »

Champs	Informations à saisir
Code	NBREPAS
Intitulé	Récupération nbre repas
Mémo	AUTRE
Période	Cumul IMTA
Rubriques	(+) 15600 Indemnité de repas Nombre Intermédiaire

- Constante de type calcul **EX01REP** « Mt allègement par repas » : Permet de calculer un allègement repas en fonction de la valeur du minimum garanti

Champs	Informations à saisir
Code	EX01REP
Intitulé	Mt allègement par repas
Mémo	AUTRE
Calcul	MINGARANTI * 0.28

- Constante de type calcul **MONTREPAS** « Montant de l'allègement » : Permet de calculer un allègement repas en fonction de la valeur du minimum garanti

Champs	Informations à saisir
Code	MONTREPAS
Intitulé	Montant de l'allègement
Mémo	AUTRE
Calcul	NBREPAS * EX01REP

- Constante de type calcul **BASESALMAJ** « Base de calcul salaire horaire » : Permet de valoriser le taux horaire des heures supplémentaires

Champs	Informations à saisir
Code	BASESALMAJ
Intitulé	Base de calcul salaire horaire
Mémo	AUTRE
Calcul	HSTXHOR

Les tickets restaurant

- Constante de type calcul **BASETR** « Base remboursemt Ticket Resto » : Permet de calculer la base salariale des tickets restaurants

Champs	Informations à saisir
Code	BASETR
Intitulé	Base remboursemt Ticket Resto
Mémo	AUTRE
Calcul	VALTR * TXSALTR

- Constante de type test **TR** « Tickets restaurants » : Permet de valoriser un ticket restaurant

Champs	Informations à saisir
Code	TR
Intitulé	Tickets restaurants
Mémo	AUTRE
Test	Valeur en vigueur

Le DIF

- Constante de type calcul **ANNEE_PREC** « Année précédente »

Champs	Informations à saisir
Code	ANNEE_PREC
Intitulé	Année précédente
Mémo	AUTRE
Calcul	ANNEE_PAIE - 1

- Constante de type valeur **SAGE_DIFH** « Valeur horaire d'une heure DIF »

Champs	Informations à saisir
Code	SAGE_DIFH
Intitulé	Valeur horaire d'une heure DIF
Mémo	AUTRE
Valeur	9,15

- Constante de type calcul **SAGE_MDIF** « Valorisation du solde DIF »

Champs	Informations à saisir
Code	SAGE_MDIF
Intitulé	Valorisation du solde DIF
Mémo	AUTRE
Calcul	DIFAPRE * SAGE_DIFH

La CSG / CRDS

- Constante de type calcul **BASECSG1** « Base CSG 1 »

Champs	Informations à saisir
Code	BASECSG1
Intitulé	Base CSG 1
Mémo	AUTRE
Calcul	AB_CSG1

- Constante de type calcul **BASECSG2** « Base CSG 2 »

Champs	Informations à saisir
Code	BASECSG2
Intitulé	Base CSG 2
Mémo	AUTRE
Calcul	AB_CSG2

- Constante de type calcul **BASERDS2** « Base RDS 2 »

Champs	Informations à saisir
Code	BASERDS2
Intitulé	Base RDS 2
Mémo	AUTRE
Calcul	AB_RDS2

Les cotisations salariales

- Constante de type rubrique **H_COTSAUT** « Cotis salarial non obligatoire » : Récupère les montants salariaux des prévoyances et mutuelle

Champs	Informations à saisir		
Code	H_COTSAUT		
Intitulé	Cotis salarial non obligatoire		
Mémo	AUTRE		
Période	Cumul IMTA		
Rubriques	(+) 50000 Prévoyance employé TA	Montant salarial	Intermédiaire
	(+) 50500 Prévoyance Cadres TA	Montant salarial	Intermédiaire
	(+) 50550 Prévoyance Cadres TB	Montant salarial	Intermédiaire
	(+) 50600 Prévoyance Cadres TC	Montant salarial	Intermédiaire
	(+) 51000 Prévoyance accident du travail	Montant salarial	Intermédiaire
	(+) 52000 Mutuelle employés	Montant salarial	Intermédiaire
	(+) 52500 Mutuelle cadres	Montant salarial	Intermédiaire

- Constante de type calcul **H_COTSOBLI** « Cotis salarial légal & oblig » : Soustrait des cotisations obligatoires les cotisations de prévoyance et de mutuelle

Champs	Informations à saisir		
Code	H_COTSOBLI		
Intitulé	Cotis salarial légal & oblig		
Mémo	AUTRE		
Calcul	COTISAL - H_COTSAUT		

- Constante de type rubrique **H_COTSURS** « Cotisations salarial URSSAF » : Récupère les montants salariaux des cotisations URSSAF maladie, vieillesse. Ajouter les rubriques URSSAF relatives aux contrats aidés

Champs	Informations à saisir		
Code	H_COTSURS		
Intitulé	Cotisations salarial URSSAF		
Mémo	AUTRE		
Période	Cumul IMTA		
Rubriques	(+) 21000 URSSAF Maladie Mat Inval Décès	Montant salarial	Intermédiaire
	(+) 21300 URSSAF Vieillesse déplafonnée	Montant salarial	Intermédiaire
	(+) 22000 URSSAF Vieillesse plafonnée	Montant salarial	Intermédiaire

Les états

- Constante de type calcul **PVALRSPNET** « Participation nette (mod. GA) » : Cette constante sert en personnalisation d'un modèle de gestion avancée

Champs	Informations à saisir		
Code	PVALRSPNET		
Intitulé	Participation nette (mod. GA)		
Mémo	AUTRE		
Calcul	PVALREPAR - PCALCSG - PCALCRDS		

- Constante de type réponse **STC_CHEQUE** « N° chèque solde de tout compte » : Permet d'indiquer le n° du chèque du solde de tout compte versé. Cette constante est utilisée dans l'état _FOR0004

Champs	Informations à saisir		
Code	STC_CHEQUE		
Intitulé	N° chèque solde de tout compte		
Mémo	AUTRE		
Réponses	SAL0000001		

Les annexes

Les informations libres

Un certain nombre d'informations libres sont proposées dans le Plan Paie Sage.

Les informations libres de **type société**, en alimentant des constantes de type valeur, permettent d'initialiser des données propres à la société. Elles sont reprises en création de société et se retrouvent dans le menu Fichier \ Paramètres \ Edition des infos libres société.

Les informations libres de **type bulletin**, en alimentant des constantes prédéfinies ou des éléments de rubriques, permettent la saisie des variables de Paie. Elles sont reprises en Gestion \ Bulletins Salariés dans l'assistant de préparation des bulletins.

Les informations libres de **type établissement**, en alimentant des constantes de type valeur, des éléments de rubrique ou permettant d'alimenter les informations relatives à la DSN. Elles sont reprises en Listes \ Etablissements.

Les informations libres de **type salarié**, en alimentant des constantes de type réponse, permettent la saisie d'informations complémentaires à la fiche personnelle. Elles sont reprises en Listes \ Fiche de Personnel \ Page Infos libres.

Les informations libres de nature société

Code	Intitulé	Déversement dans
SAGEABS001	Maladie - Quelle est la méthode de décompte des jours ?	Constante MAL_METHOD « Méthode calcul jrs abs maladie »
SAGEABS002	Maternité - Quelle est la méthode de décompte des jours ?	Constante MAT_METHOD « Méthode calcul jr abs matern »
SAGEABS003	AT - Quelle est la méthode de décompte des jours ?	Constante AT_METHOD « Method calcul jr abs AT »
SAGEABS004	Maladie - Quelle est la méthode de calcul du taux journalier ?	Constante MAL_METHJR « Méthode tx jr abs maladie »
SAGEABS005	Maternité - Quelle est la méthode de calcul du taux journalier ?	Constante MAT_METHJR « Méthode tx jr abs maternité »
SAGEABS006	AT - Quelle est la méthode de calcul du taux journalier ?	Constante AT_METHJR « Méthode tx jr abs AT »
SAGEABS007	Maladie - Quelle est la méthode de calcul du taux horaire ?	Constante MAL_METHHR « Méthode tx hor abs maladie »
SAGEABS008	Maternité - Quelle est la méthode de calcul du taux horaire ?	Constante MAT_METHHR « Méthode tx hor abs maternité »
SAGEABS009	AT - Quelle est la méthode de calcul du taux horaire ?	Constante AT_METHHR « Méthode tx horaire abs AT »
SAGECT0001	Quel est le nom de votre organisme OPCA ?	
SAGECT0002	Quelle est la valeur forfaitaire d'une heure DIF ?	Constante SAGE_DIF « Valeur horaire d'une heure DIF »
SAGESTE001	Quel est l'effectif de votre entreprise ?	Constante R_EFFECTIF
STE010000	Quelle est la durée mensuelle collective du travail dans la société ?	Constante HORAISOC « Horaire société »
STE0110000	Quel est le nombre de jours de congés acquis par mois ?	Constante CONGE1 « Congés acquis / mois »

Code	Intitulé	Déversement dans
STE0115000	Quel est le nombre d'heures à prendre en compte par jour pour le décompte des congés ?	Constante CPTHEURCP « nb heures / jr pour congés »
STE0170000	Quelle est la valeur faciale d'un ticket restaurant ?	Constante VALTR « Valeur faciale Ticket Resto »
STE0175000	Quel est le % de prise en charge par le salarié des tickets restaurants ?	Constante TXSALTR « % prise en charge salarié TR »
STE0180000	Quel est le taux de versement mobilité auquel l'entreprise cotise ?	Constante TXTRANSP « Taux de versement mobilité »
STE0200000	Bénéficiez-vous du régime dérogatoire des heures supplémentaires ?	Constante H_REGDERO « Société de - de 20 salariés ? »
STE0210000	Quel est le mode de décompte applicable dans votre société ? - Décompte en ouvrés - Décompte en ouvrables	Constante S_DECOMPJR « Mode de décompte société »
SAGEDSN018	Est-ce que tous vos établissements sont soumis au PASRAU ?	Permet la génération d'une déclaration PASRAU pour tous les établissements
SAGEDSN023	Voulez-vous maintenir le NET à payer avant calcul du PAS ?	Permet de choisir sur quel net à payer faire les calculs à l'envers

Les informations libres de nature salarié

Code	Intitulé	Déversement dans
SAL0000001	Quel est le n° chèque du solde de tout compte ?	Constante de type réponse STC_CHEQUE
SAGEABS010	Quel est le nbre d'heures à prendre en cpte par jour pr le décpt des absences ?	Constante de type réponse AB_NBHPARJ
SAGEABS011	Maintien employeur - Valorisation en heures ?	
SAGEALG003	Est-ce que votre salarié effectue plusieurs CDD sur un même mois ?	Constante de type réponse ALG_MULCDD
SAGECDD001	Si le salarié est en CDD, quel est le motif de recours à son contrat ?	Constante de type réponse CDD_MOTIF
SAGECICE01	En cas de contrats successifs, quelle est la date de début du contrat précédent ?	Constante de type réponse CIC_DEBCTR
SAGEDIF001	Quel est le nombre d'heures acquises au titre du transfert du DIF ?	Constante de type réponse DIF_TRNBHR
SAGEDIF002	Quelle est la date de début d'utilisation des heures DIF transférées ?	Constante de type réponse DIF_TRDEB
SAGEDIF003	Quelle est la date de fin d'utilisation des heures DIF transférées ?	Constante de type réponse DIF_TRFIN
SAGEDIF004	Quel est le nombre d'heures déjà utilisées au titre du DIF transféré ?	Constante de type réponse DIF_TRREG
SAGEIJ0004	Votre salarié dépend t-il d'une CPAM d'Alsace-Moselle ?	Constante de type réponse IJ_ALSMOS
SAGEN4DS01	Votre salarié bénéficie-t-il d'une exonération ?	Constante de type réponse N4DS_RPEXO
SAGETR0001	Quelle est la valeur faciale du titre restaurant dont bénéficie le salarié ?	Constante de type réponse TR_MTSAL
SAGEDSN001	Code retraite pour les salariés sans cotisation retraite	Structure DSN S21.G00.71.001
SAGEDSN008	Quel est le code INSEE commune rattaché à la cotisation versement mobilité ?	Structure DSN S21.G00.23.006
SAGEDSN009	Quelle est l'échéance d'exigibilité de la DSN/PASRAU pour votre salarié ?	Structure DSN S21.G00.78 Structure DSN S21.G00.79
SAGEDSN011	Votre salarié est-il absent tout le mois ?	Paramétrage des mesures d'activité

Code	Intitulé	Déversement dans
SAGEDSN013	Le salarié cumule-t-il Emploi et Retraite ?	Structure DSN S21.G00.30.023
MSATPSPART	Votre salarié à temps partiel cotise-t-il sur une option d'assiette ?	Structure DSN S21.G00.40.044
SAGEPLF001	Quel est le % temps partiel des CDD/Extras ?	Constante de type réponse PLF_TXPART
SAGEDSN016	Le salarié cumule-t-il Emploi et Retraite ?	Structure DSN S21.G00.71.002
SAGEDSN017	Si ce salarié a plusieurs matricules, cette fiche est-elle la fiche principale ?	Permet d'indiquer à Sage DS quelle fiche de personnel centralise les informations
SAGEDSN020	Votre salarié est-il exclu du PAS ? (Expatrié, avantage en nature exclusif...)	Permet de gérer l'exclusion des certains salariés au dispositif du prélèvement à la source
SAGEDSN021	Le décalage social est-il maintenu pour ce salarié ?	Dans la DADSU, permet d'indiquer si le décalage de paie social est maintenu et permet le calcul des dates des périodes d'activité (cas des marins pêcheurs)
SAGEDSN022	Si PAP, quel est le nombre de mois de préavis utilisé dans le calcul ?	Structure DSN S21.G00.62.018 Structure DADSU S48.G55.00.017
SAGEDSN024	[FP] Quelle est la durée hebdomadaire de l'emploi occupé ? uniquement si < à 35h	Structure DSN S21.G00.40.054
SAGEDSN025	[FP] Quel est l'indice brut (indice de carrière) ?	Structure DSN S21.G00.40.057
SAGEDSN026	[FP] Quel est l'indice majoré (indice traitement) ?	Structure DSN S21.G00.40.058
SAGEDSN027	[FP] Quel est le nombre de points d'indice majorés attribués ?	Structure DSN S21.G00.40.059
SAGEDSN028	[FP] Quel est l'indice brut d'origine (correspondant à l'indice de classement) ?	Structure DSN S21.G00.40.060
SAGEDSN029	[FP] Quel est l'indice brut de cotisation précédemment détenu dans un emploi > ?	Structure DSN S21.G00.40.061
SAGEDSN030	[FP] Quel est l'ancien employeur public ?	Structure DSN S21.G00.40.062
SAGEDSN031	[FP] Quel est l'indice brut d'origine détenu chez un ancien employeur public ?	Structure DSN S21.G00.40.063
SAGEDSN032	[FP] Quel est l'indice brut d'origine sapeur-pompier professionnel (SPP) ?	Structure DSN S21.G00.40.064
SAGEDSN033	[FP] Quel est l'indice "Maintien traitement d'origine d'un contrac. titulaire" ?	Structure DSN S21.G00.40.065
SAGEDSN034	[FP] Quel est le type de détachement ?	Structure DSN S21.G00.40.066
SAGEDSN035	[FP] Quel est le taux de rémunération de la position statutaire ?	Structure DSN S21.G00.51.014
SAGEDSN036	[FP] Quelle est la position de détachement ?	Structure DSN S21.G00.65.004
SAGEDSN038	BOETH - Quel est le complément de dispositif de politique publique ?	Structure DSN S21.G00.40.073
SAGEDSN039	BOETH - Cas de mise à disposition externe d'un individu de l'établissement ?	Structure DSN S21.G00.40.074
SAGEDSN040	IEG - Quel est le taux de service actif du contrat ?	Structure DSN S21.G00.40.068
SAGEDSN041	IEG - Quel est le niveau de rémunération du contrat ?	Structure DSN S21.G00.40.069
SAGEDSN042	IEG - Quel est l'échelon du contrat ?	Structure DSN S21.G00.40.070
SAGEDSN044	IEG - Quel est le collège (CNIEG) du contrat ?	Structure DSN S21.G00.40.077
SAGEDSN045	IEG - Quel est le taux de conduite centrale nucléaire ?	Structure DSN S21.G00.51.015
SAGEDSN046	IEG - Quel est le taux de majoration résidentielle ?	Structure DSN S21.G00.51.016
SAGEDSN047	Niveau de formation du salarié (pour poste en entreprise adaptée ou structure d'insertion) ?	Structure DSN S21.G00.30.024
SAGEDSN048	Forme d'aménagement du temps de travail dans le cadre de l'activité partielle ?	Structure DSN S21.G00.40.078
SAGECTRAT	Le contrat de votre salarié est-il un contrat aidé ?	

Code	Intitulé	Déversement dans
SAGEDSN049	Niveau de diplôme préparé par l'individu ?	Structure DSN S21.G00.30.025
SAGEDSN050	IEG - Quel est le taux de rémunération cotisée ?	Structure DSN S21.G00.51.019
SAGEDSN054	Quel est le Numéro objet spectacle ?	Structure DSN S21.G00.40.050
SAGEABAT	Quelle règle de calcul de BRUTABAT appliquer ?	Permet de spécifier l'année de calcul de l'abattement
SAGEDSN057	Quel est le n° FINESS géographique rattaché à mon salarié ?	Structure DSN S21.G00.40.0814
SAGEDSN058	[FP] - Quel est l'indice complément de traitement indiciaire (CTI) ?	Structure DSN S21.G00.40.080
SAGEDSN059	CPRPSNCF - Quel est le taux de majoration de mon salarié ex-apprenti, ex-élève ?	Structure DSN S21.G00.51.020
SAGEDSN060	IEG et CPRPSNCF - Quel est le coefficient hiérarchique du contrat ?	Structure DSN S21.G00.40.071
SAGEDSN061	CPRPSNCF - Quel est le grade de mon agent ?	Structure DSN S21.G00.40.079
SAGEINF1	Indemnité inflation - salarié éligible ? Non résident, Multi-employeurs...	Permet d'indiquer si l'indemnité inflation doit être verser automatiquement
SAGEINF2	Nb de jours calendaires travaillés lors des précédents contrats de 2021	Permet d'indiquer le nombre de jours calendaires des anciens contrats sur la période de référence

Les informations libres de nature établissement

Code	Intitulé	Déversement dans
SAGEDSN002	Quel est le type de rémunération des salariés expatriés ? - Non concerné - Salaire réel - Salaire de comparaison	Structure DSN S21.G00.11.009
SAGEDSN003	Quel est l'effectif moyen de l'Entreprise au 31 Décembre ?	Structure DSN S21.G00.06.009
SAGEDSN005	Quel est le type d'échéance de paiement des salaires de votre Etablissement ?	Préférences de Sage DS
SAGEDSN006	Dépendez-vous d'un régime général et agricole ?	Préférences de Sage DS
SAGEDSN007	Quelle est la nature juridique de l'Employeur ?	Structure DSN S21.G00.11.017
SAGEDSN010	Quelle est l'échéance d'exigibilité de la DSN/PASRAU pour votre Etablissement ?	Structure DSN S21.G00.20 Structure DSN S21.G00.22
SAGEDSN012	Si l'entreprise est étrangère, où est implanté l'établissement principal ?	Structure DSN S21.G00.06.012
SAGEDSN014	Quel est le n° de l'étude notariale ?	Structure DSN S21.G00.22.002
SAGEDSN015	A quelle date sera transmise la dernière DSN (en cas de cessation d'activité) ?	Préférences de Sage DS
SAGEVT0001	Quel est le taux de versement mobilité de cet établissement ?	
SAGEDSN019	L'établissement est-il soumis au PASRAU ?	Permet la génération d'une déclaration PASRAU pour l'établissement
SAGEDSN051	Quel est le Numéro de label « Prestataire de services du spectacle vivant » ?	Structure DSN S21.G00.40.048
SAGEDSN052	Quel est le Numéro de licence entrepreneur spectacle ?	Structure DSN S21.G00.40.049
SAGEDSN053	Quel est le Statut organisateur spectacle ?	Structure DSN S21.G00.40.051
SAGEPAS001	Quel est le barème PAS à appliquer par défaut aux nvx sal. de cet établissement ?	Permet d'affecter le barème PAS en création de salarié

Les informations libres de nature bulletin

Groupe « IJSS Maladie »

Code	Intitulé	Déversement dans
SAGEIJ0002	Maladie - Voulez-vous forcer le recalcul du salaire journalier de référence ?	Constante MAL_RECASC « Recalcul SJR (0=Non, 1=Oui) »

Groupe « IJSS Maternité »

Code	Intitulé	Déversement dans
SAGEIJ0005	Maternité - Voulez-vous forcer le recalcul du salaire journalier de référence ?	Constante MAT_RECASC « Recalcul SJR (0=Non, 1=Oui) »

Groupe « Assistant Bulletin - Heures supplémentaires »

Code	Intitulé	Déversement dans
BUL0100000	Nombre d'heures complémentaires ?	Constante HC01
BUL0120000	Nombre d'heures supplémentaires à 125% ?	Constante HS01
BUL0130000	Nombre d'heures supplémentaires à 150% ?	Constante HS02

Groupe « Assistant Bulletin - Primes / Avantages / frais »

Code	Intitulé	Déversement dans
BUL0205000	Pour les avantages en nature logement, combien y a-t-il de pièces principales ?	Rubrique PPS 15000 / nombre
BUL0210000	Montant des avantages en nature voiture ?	Rubrique PPS 15500 / montant salarial
BUL0220000	Montant de la prime de 13 ^e mois ?	Rubrique PPS 10500 / montant salarial
BUL0230000	Montant de la prime de sécurité ?	Rubrique PPS 10150 / montant salarial
BUL0240000	Montant de la prime d'équipement ?	Rubrique PPS 10110 / montant salarial
BUL0250000	Montant de la prime sur objectif ?	Rubrique PPS 12000 / montant salarial
BUL0260000	Montant de la prime exceptionnelle ?	Rubrique PPS 13000 / montant salarial
BUL0400000	Nombre de tickets restaurant du mois ?	Rubrique PPS 80000 / nombre
BUL0410000	Montant de l'acompte éventuellement versé ?	Rubrique PPS 90000 / montant salarial

Groupe « Assistant de sortie »

Code	Intitulé	Déversement dans
BUL0300000	Montant de l'indemnité de licenciement ?	Rubrique PPS 85000 / montant salarial
BUL0310000	Montant de l'indemnité de fin de contrat ?	Rubrique PPS 18200 / montant salarial
BUL0340000	Montant de l'indemnité de fin de mission ?	Rubrique PPS 18250 / montant salarial
BUL0350000	Montant de l'indemnité de départ en retraite ?	Rubrique PPS 85500 / montant salarial
BUL0360000	Montant de l'indemnité de non concurrence ?	Rubrique PPS 18300 / montant salarial
BUL0370000	Montant de l'indemnité compensatrice de préavis ?	Rubrique PPS 18350 / montant salarial

Les natures d'heures

Les absences

- Nature **2000** « Arrêt de travail maladie »

Champs	Informations à saisir			
Code	2000			
Intitulé	Arrêt de travail maladie			
Valeur par défaut	MAL_NBH			
Modifiable	Coché			
Par jour	Coché			
Gestion des absences	Coché			
Intitulé court	MAL			
Cumulé dans	Code constante	Valeur	Sens	Par jour
	HA01		(+)	Oui
	MAL_NBIJSS	JRSINDEMEV	(+)	
	MAL_NBJRAB	MAL_NBJ	(+)	Oui
Arrêt de travail	Maladie			
Nombre de jours de carence	3			
Mode de calcul	Jours calendaires			
Rubrique IJSS estimées	84150			

- Nature **2010** « Arrêt de travail maternité »

Champs	Informations à saisir			
Code	2010			
Intitulé	Arrêt de travail maternité			
Valeur par défaut	MAT_NBH			
Modifiable	Coché			
Par jour	Coché			
Gestion des absences	Coché			
Intitulé court	MAT			
Cumulé dans	Code constante	Valeur	Sens	Par jour
	HA02		(+)	Oui
	MAT_NBIJSS	JRSINDEMEV	(+)	
	MAT_NBJRAB	MAT_NBJ	(+)	Oui
Arrêt de travail	Maternité			
Mode de calcul	Jours calendaires			
Rubriques IJSS estimées	84160			

- Nature **2020** « Arrêt de travail Accident travail »

Champs	Informations à saisir			
Code	2020			
Intitulé	Arrêt de travail Accident travail			
Valeur par défaut	AT_NBH			
Modifiable	Coché			
Par jour	Coché			
Gestion des absences	coché			
Intitulé court	AT			
Cumulé dans	Code constante	Valeur	Sens	Par jour
	HA07		(+)	Oui
	AT_NBJRAB	AT_NBJ	(+)	Oui
	AT_NBIJSS	JRSINDEMEV	(+)	
	AT_NBIJP28	AT_NBIJ1 (+)		
	AT_NBIJM28	AT_NBIJ2 (+)		
Arrêt de travail	Accident du tr.			
Nombre de jours de carence	1			
Mode de calcul	Jours calendaires			
Rubrique IJSS estimées	84170			

- Nature **2030** « Régularisation des IJSS »

Champs	Informations à saisir			
Code	2030			
Intitulé	Régularisation des IJSS			
Valeur par défaut	0,00			
Modifiable	Coché			
Intitulé court	Régul IJSS			
Cumulé dans	Code constante	Valeur	Sens	Par jour
	IJ_MTREGUL		(+)	Non

- Nature **2040** « Arrêt de travail paternité »

Champs	Informations à saisir			
Code	2040			
Intitulé	Arrêt de travail paternité			
Valeur par défaut	MAT_NBH			
Modifiable	Coché			
Par jour	Coché			
Gestion des absences	Coché			
Intitulé court	Paternité			
Cumulé dans	Code constante	Valeur	Sens	Par jour
	AB_NBJR01	MAT_NBJ	(+)	Oui
	HA08		(+)	Oui
	PAT_NBIJSS	JRSINDEMEV	(+)	
Arrêt de travail	Paternité			
Mode de calcul	Jours calendaires			
Rubriques IJSS estimées	0 (à renseigner)			

- Nature **2050** « Arrêt de travail maladie longue durée »

Champs	Informations à saisir			
Code	2050			
Intitulé	Arrêt de travail maladie longue durée			
Valeur par défaut	MAL_NBH			
Modifiable	Coché			
Par jour	Coché			
Gestion des absences	Coché			
Intitulé court	MALD			
Cumulé dans	Code constante	Valeur	Sens	Par jour
	AB_NBHR01		(+)	Oui
	AB_NBJR02	MAL_NBJ	(+)	Oui
	MLD_NBIJSS	JRSINDEMEV	(+)	
Arrêt de travail	Arrêt > 6 mois			
Mode de calcul	Jours calendaires			
Rubriques IJSS estimées	0 (à renseigner)			

- Nature **0950** « Absence congés »

Champs	Informations à saisir			
Code	0950			
Intitulé	Absence congés			
Valeur par défaut	EV_NBHRS			
Modifiable	Coché			
Par jour	Coché			
Gestion des absences	Coché			
Intitulé court	CP			
Cumulé dans	Code constante	Valeur	Sens	Par jour
	COPRIMOIS_NH0950		(+)	Oui
	HA03	0,00	(+)	Oui

- Nature **0951** « Absence congés (en jours) »

Champs	Informations à saisir			
Code	0951			
Intitulé	Absence congés (en jours)			
Valeur par défaut	TOTJRSOUV			
Modifiable	Coché			
Par jour	Coché			
Gestion des absences	Coché			
Intitulé court	CP			
Cumulé dans	Code constante	Valeur	Sens	Par jour
	COPRIMOIO,00		(+)	Oui
	HA03	TOTHRESOUV	(+)	Oui

- Nature **0955** « RTT »

Champs		Informations à saisir			
Code	0955				
Intitulé	RTT				
Valeur par défaut	TOTJRSOUV				
Modifiable	Coché				
Par jour	Coché				
Gestion des absences	Coché				
Intitulé court	RTT				
Cumulé dans	Code constante	Valeur	Sens	Par jour	
	CPTPRI01	0,00	(+)	Oui	

- Nature **0970** « Absence chômage partiel »

Champs		Informations à saisir			
Code	0970				
Intitulé	Absence chômage partiel				
Valeur par défaut	EV_NBHRS				
Modifiable	Coché				
Par jour	Coché				
Gestion des absences	Coché				
Intitulé court	CHOM				
Motif de suspension de contrat	602				
Cumulé dans	Code constante	Valeur	Sens	Par jour	
	HA04	0,00	(+)		

- Nature **0980** « Absence non rémunérée »

Champs		Informations à saisir			
Code	0980				
Intitulé	Absence non rémunérée				
Valeur par défaut	EV_HRSOUVE				
Modifiable	Coché				
Par jour	Coché				
Gestion des absences	Coché				
Intitulé court	ABS				
Cumulé dans	Code constante	Valeur	Sens	Par jour	
	AB_NBJR05	S_NH0980	(+)	Oui	
	HA10	0,00	(+)	Oui	

- Nature **0981** « Congé sans solde (en jours) »

Champs		Informations à saisir			
Code	0981				
Intitulé	Congé sans solde (en jours)				
Valeur par défaut	TOTJRSCAL				
Modifiable	Coché				
Par jour	Coché				
Gestion des absences	Coché				
Intitulé court	ABS				
Cumulé dans	Code constante	Valeur	Sens	Par jour	
	HA05	TOTHRESOUV	(+)	Oui	
	AB_NBJR04	0,00	(+)	Oui	

- Nature **1000** « Absence maladie professionnelle »

Champs		Informations à saisir			
Code	1000				
Intitulé	Absence maladie professionnelle				
Valeur par défaut	AT_NBH				
Modifiable	Coché				
Par jour	Coché				
Gestion des absences	Coché				
Intitulé court	MAP				
Cumulé dans	Code constante	Valeur	Sens	Par jour	
				<i>A paramétrer selon votre dossier</i>	

- Nature **1020** « Absence maladie à demi-traitement »

Champs	Informations à saisir			
Code	1020			
Intitulé	Absence maladie à demi-traitement			
Valeur par défaut	0			
Modifiable	Coché			
Par jour	Coché			
Gestion des absences	Coché			
Intitulé court	MDT			
Cumulé dans	Code constante	Valeur	Sens	Par jour
	<i>A paramétrer selon votre dossier</i>			

- Nature **1030** « Invalidité »

Champs	Informations à saisir			
Code	1030			
Intitulé	Invalidité			
Valeur par défaut	0			
Modifiable	Coché			
Par jour	Coché			
Gestion des absences	Coché			
Intitulé court	INV			
Cumulé dans	Code constante	Valeur	Sens	Par jour
	<i>A paramétrer selon votre dossier</i>			

- Nature **1040** « Absence accident de trajet »

Champs	Informations à saisir			
Code	1040			
Intitulé	Absence accident de trajet			
Valeur par défaut	AT_NBH			
Modifiable	Coché			
Par jour	Coché			
Gestion des absences	Coché			
Intitulé court	TRJ			
Cumulé dans	Code constante	Valeur	Sens	Par jour
	AB_NBJR06	S_NH1040	(+)	Oui
	HA07		(+)	Oui

- Nature **1060** « Invalidité 1^{ère} catégorie »

Champs	Informations à saisir			
Code	1060			
Intitulé	Invalidité 1 ^{ère} catégorie			
Valeur par défaut	0			
Modifiable	Coché			
Par jour	Non coché			
Gestion des absences	Coché			
Cumulé dans	Code constante	Valeur	Sens	Par jour
	<i>A paramétrer selon votre dossier</i>			

- Nature **1070** « Mi-temps thérapeutique (Ne plus utiliser) »

Champs	Informations à saisir			
Code	1070			
Intitulé	Mi-temps thérapeutique (Ne plus utiliser)			
Valeur par défaut	MAL_NBH			
Modifiable	Coché			
Par jour	Coché			
Gestion des absences	Coché			
Cumulé dans	Code constante	Valeur	Sens	Par jour
	AB_NBJR03	S_NH1070	(+)	Oui
	HA09		(+)	Oui

- Nature **1071** « Mi temps thérapeutique (risque maladie) »

Champs	Informations à saisir			
Code	1071			
Intitulé	Mi temps thérapeutique (risque maladie)			
Valeur par défaut	MAL_NBH			
Modifiable	Coché			
Par jour	Coché			
Gestion des absences	Coché			
Motif par défaut	TPT1			
Cumulé dans	Code constante	Valeur	Sens	Par jour
	HA01		(+)	Oui
	MAL_NBIJSS	JRSINDEMEV	(+)	
	MAL_NBJRAB	MAL_NBJ	(+)	Oui
Arrêt de travail	Maladie			
Nombre de jours de carence	3			
Mode de calcul	Jours calendaires			
Rubrique IJSS estimées	84150			

- Nature **1072** « Mi temps thérapeutique (risque AT) »

Champs	Informations à saisir			
Code	1072			
Intitulé	Mi temps thérapeutique (risque AT)			
Valeur par défaut	AT_NBH			
Modifiable	Coché			
Par jour	Coché			
Gestion des absences	Coché			
Motif par défaut	TPT2			
Cumulé dans	Code constante	Valeur	Sens	Par jour
	HA07		(+)	Oui
	AT_NBJRAB	AT_NBJ	(+)	Oui
	AT_NBIJSS	JRSINDEMEV	(+)	
	AT_NBIJP28	AT_NBIJ1 (+)		
	AT_NBIJM28	AT_NBIJ2 (+)		
Arrêt de travail	Accident du tr.			
Nombre de jours de carence	1			
Mode de calcul	Jours calendaires			
Rubrique IJSS estimées	84170			

- Nature **1073** « Mi temps thérapeutique (risque accident trajet) »

Champs	Informations à saisir			
Code	1073			
Intitulé	Mi temps thérapeutique (risque accident trajet)			
Valeur par défaut	AT_NBH			
Modifiable	Coché			
Par jour	Coché			
Gestion des absences	Coché			
Motif par défaut	TPT3			
Cumulé dans	Code constante	Valeur	Sens	Par jour
	HA07		(+)	Oui
	AT_NBJRAB	AT_NBJ	(+)	Oui
	AT_NBIJSS	JRSINDEMEV	(+)	
	AT_NBIJP28	AT_NBIJ1 (+)		
	AT_NBIJM28	AT_NBIJ2 (+)		
Arrêt de travail	Accident du tr.			
Nombre de jours de carence	1			
Mode de calcul	Jours calendaires			
Rubrique IJSS estimées	84170			

- Nature **1074** « Mi temps thérapeutique (risque maladie pro) »

Champs	Informations à saisir			
Code	1074			
Intitulé	Mi temps thérapeutique (risque maladie pro)			
Valeur par défaut	MAL_NBH			
Modifiable	Coché			
Par jour	Coché			
Gestion des absences	Coché			
Motif par défaut	TPT4			
Cumulé dans	Code constante	Valeur	Sens	Par jour
	<i>A paramétrer selon votre dossier</i>			

- Nature **1080** « Congé pour deuil d'enfant »

Champs	Informations à saisir			
Code	1080			
Intitulé	Congé pour deuil d'enfant			
Valeur par défaut	EV_NBHRS			
Modifiable	Coché			
Par jour	Coché			
Gestion des absences	Coché			
Motif par défaut	CD			
Motif de suspension du contrat	637			
Cumulé dans	Code constante	Valeur	Sens	Par jour
	A paramétrer selon votre dossier			
Arrêt de travail	Maternité			

- Nature **1081** « Congé proche aidant »

Champs	Informations à saisir			
Code	1081			
Intitulé	Congé proche aidant			
Valeur par défaut	0,00			
Modifiable	Coché			
Par jour	Non coché			
Gestion des absences	Coché			
Motif par défaut	CSF			
Motif de suspension du contrat	650			
Cumulé dans	Code constante	Valeur	Sens	Par jour
	A paramétrer selon votre dossier			

- Nature **1082** « Congé de présence parentale »

Champs	Informations à saisir			
Code	1082			
Intitulé	Congé de présence parentale			
Valeur par défaut	EV_NBJR			
Modifiable	Coché			
Par jour	Coché			
Gestion des absences	Coché			
Motif par défaut	CPP			
Motif de suspension du contrat	607			
Cumulé dans	Code constante	Valeur	Sens	Par jour
	A paramétrer selon votre dossier			

Remarque

Il est possible de paramétrer des valorisations multiples sur les natures, non proposées par défaut. Avoir une valorisation multiple pour un évènement, c'est la possibilité de lancer différents calculs, chacun mettant à jour, une constante prédéfinie et/ou une rubrique différente (*Voir Manuel de référence - Listes \ Natures \ onglet 'Cumul'*).

Le droit individuel à la formation

- Nature **0800** « Heures DIF hors temps travail »

Champs	Informations à saisir			
Code	0800			
Intitulé	Heures DIF hors temps travail			
Valeur par défaut	0			
Modifiable	Coché			
Par jour	Coché			
Gestion des absences	Coché			
Intitulé court	DIF HTT			
Cumulé dans	Code constante	Valeur	Sens	Par jour
	DIFPRIS		(+)	Non

- Nature **0810** « Heures DIF pendant temps travail »

Champs	Informations à saisir			
Code	0810			
Intitulé	Heures DIF pendant temps travail			
Valeur par défaut	0			
Modifiable	Coché			
Par jour	Coché			
Gestion des absences	Coché			
Intitulé court	DIF TT			
Cumulé dans	Code constante	Valeur	Sens	Par jour
	DIFPRIS		(+)	Non

Les heures supplémentaires

- Nature **1200** « Heures supplémentaires à 125% »

Champs	Informations à saisir			
Code	1200			
Intitulé	Heures supplémentaires à 125%			
Valeur par défaut	0			
Modifiable	Coché			
Par jour	Non coché			
Heures supplémentaires	Coché			
Intitulé court	HS 125%			
Cumulé dans	Code constante	Valeur	Sens	Par jour
	HS01		(+)	Non

- Nature **1205** « Heures supplémentaires à 150% »

Champs	Informations à saisir			
Code	1205			
Intitulé	Heures supplémentaires à 150%			
Valeur par défaut	0			
Modifiable	Coché			
Par jour	Non coché			
Heures supplémentaires	Coché			
Intitulé court	HS 150%			
Cumulé dans	Code constante	Valeur	Sens	Par jour
	HS02		(+)	Non

- Nature **1210** « Heures supplémentaires 1 »

Champs	Informations à saisir			
Code	1210			
Intitulé	Heures supplémentaires 1			
Valeur par défaut	0			
Modifiable	Coché			
Par jour	Non coché			
Heures supplémentaires	Coché			
Intitulé court	HS			
Cumulé dans	Code constante	Valeur	Sens	Par jour
	A paramétrer selon votre dossier			

- Nature **1215** « Heures supplémentaires 2 »

Champs	Informations à saisir			
Code	1215			
Intitulé	Heures supplémentaires 2			
Valeur par défaut	0			
Modifiable	Coché			
Par jour	Non coché			
Heures supplémentaires	Coché			
Intitulé court	HS			
Cumulé dans	Code constante	Valeur	Sens	Par jour
	A paramétrer selon votre dossier			

- Nature **1220** « Heures complémentaires à 100% »

Champs	Informations à saisir			
Code	1220			
Intitulé	Heures complémentaires à 100%			
Valeur par défaut	0			

Modifiable	Coché			
Par jour	Non coché			
Heures de travail	Coché			
Intitulé court	HC 100%			
Cumulé dans	Code constante	Valeur	Sens	Par jour
	HC01		(+)	Non

- Nature **1225** « Heures complémentaires 1 »

Champs	Informations à saisir			
Code	1225			
Intitulé	Heures complémentaires 1			
Valeur par défaut	0			
Modifiable	Coché			
Par jour	Non coché			
Heures de travail	Coché			
Intitulé court	HC			
Cumulé dans	Code constante	Valeur	Sens	Par jour
<i>A paramétrer selon votre dossier</i>				

La pénibilité

- Nature **3001** « Manutention manuelle de charges (Ne plus utiliser) »

Champs	Informations à saisir			
Code	3001			
Intitulé	Manutentions manuelles de charges (Ne plus utiliser)			
Valeur par défaut	0			
Modifiable	Coché			
Par jour	Non coché			
Critère de pénibilité	Aucun			

- Nature **3002** « Postures pénibles (Ne plus utiliser) »

Champs	Informations à saisir			
Code	3002			
Intitulé	Postures pénibles (Ne plus utiliser)			
Valeur par défaut	0			
Modifiable	Coché			
Par jour	Non coché			
Critère de pénibilité	Aucun			

- Nature **3003** « Vibrations mécaniques (Ne plus utiliser) »

Champs	Informations à saisir			
Code	3003			
Intitulé	Vibrations mécaniques (Ne plus utiliser)			
Valeur par défaut	0			
Modifiable	Coché			
Par jour	Non coché			
Critère de pénibilité	Aucun			

- Nature **3004** « Agents chimiques dangereux (Ne plus utiliser) »

Champs	Informations à saisir			
Code	3004			
Intitulé	Agents chimiques dangereux (Ne plus utiliser)			
Valeur par défaut	0			
Modifiable	Coché			
Par jour	Non coché			
Critère de pénibilité	Aucun			

- Nature **3005** « Activité exercée en milieu hyperbare »

Champs	Informations à saisir			
Code	3005			
Intitulé	Activité exercée en milieu hyperbare			
Valeur par défaut	0			
Modifiable	Coché			
Par jour	Non coché			
Critère de pénibilité	05 – Activités exercées en milieu hyperbare			

- Nature **3006** « Températures extrêmes »

Champs	Informations à saisir
Code	3006
Intitulé	Températures extrêmes
Valeur par défaut	0
Modifiable	Coché
Par jour	Non coché
Critère de pénibilité	06 – Températures extrêmes

- Nature **3007** « Bruit »

Champs	Informations à saisir
Code	3007
Intitulé	Bruit
Valeur par défaut	0
Modifiable	Coché
Par jour	Non coché
Critère de pénibilité	07 – Bruit

- Nature **3008** « Travail de nuit »

Champs	Informations à saisir
Code	3008
Intitulé	Travail de nuit
Valeur par défaut	0
Modifiable	Coché
Par jour	Non coché
Critère de pénibilité	08 – Travail de nuit

- Nature **3009** « Travail en équipes successives alternantes »

Champs	Informations à saisir
Code	3009
Intitulé	Travail en équipes successives alternantes
Valeur par défaut	0
Modifiable	Coché
Par jour	Non coché
Critère de pénibilité	09 – Travail en équipes successives alternantes

- Nature **3010** « Travail répétitif »

Champs	Informations à saisir
Code	3010
Intitulé	Travail répétitif
Valeur par défaut	0
Modifiable	Coché
Par jour	Non coché
Critère de pénibilité	10 – Travail répétitif

Les heures d'abondement au titre du Compte Personnel de Formation (CPF)

- Nature **3020** « CPF - Heures abondement entreprise »

Champs	Informations à saisir
Code	3020
Intitulé	CPF - Heures abondement entreprise
Valeur par défaut	0
Modifiable	Coché
Par jour	Non coché
Abondement	Coché

- Nature **3025** « CPF - Heures abondement pénalité »

Champs	Informations à saisir
Code	3025
Intitulé	CPF - Heures abondement pénalité
Valeur par défaut	0
Modifiable	Coché
Par jour	Non coché
Abondement	Coché

Détail des constantes S_NHXXXX utilisées dans les natures d'heures

- Constante de type valeur **S_NH0950** « Paramétrage Evt pr COPRIMO1 » : Permet au niveau du calcul des évènements de changer la valorisation de la constante COPRIMO1

Champs	Informations à saisir
Code	S_NH0950
Intitulé	Paramétrage Evt pr COPRIMO1
Mémo	NATHR
Valeur	EV_NBJR

- Constante de type valeur **S_NH0960** « Paramétrage Evt pr MAL_NBJRAB » : Permet au niveau du calcul des évènements de changer la valorisation de la constante MAL_NBJRAB

Champs	Informations à saisir
Code	S_NH0960
Intitulé	Paramétrage Evt pr MAL_NBJRAB
Mémo	NATHR
Valeur	MAL_NBJR

- Constante de type valeur **S_NH0980** « Paramétrage Evt pr AB_NBJR05 » : Permet de paramétrer le déversement dans la constante AB_NBJR05

Champs	Informations à saisir
Code	S_NH0980
Intitulé	Paramétrage Evt pr AB_NBJR05
Mémo	NATHR
Valeur	EV_JROUVRE

- Constante de type valeur **S_NH0990** « Paramétrage Evt pr AT_NBJRAB » : Permet au niveau du calcul des évènements de changer la valorisation de la constante AT_NBJRAB

Champs	Informations à saisir
Code	S_NH0990
Intitulé	Paramétrage Evt pr AT_NBJRAB
Mémo	NATHR
Valeur	AT_NBJR

- Constante de type valeur **S_NH1010** « Paramétrage Evt pr MAT_NBJRAB » : Permet au niveau du calcul des évènements de changer la valorisation de la constante MAT_NBJRAB

Champs	Informations à saisir
Code	S_NH1010
Intitulé	Paramétrage Evt pr MAT_NBJRAB
Mémo	NATHR
Valeur	MAT_NBJR

- Constante de type valeur **S_NH1040** « Paramétrage Evt pr AB_NBJR06 » : Permet au niveau du calcul des évènements de changer la valorisation de la constante AB_NBJR06

Champs	Informations à saisir
Code	S_NH1040
Intitulé	Paramétrage Evt pr AB_NBJR06
Mémo	NATHR
Valeur	AT_NBJR

- Constante de type valeur **S_NH1050** « Paramétrage Evt pr AB_NBJR01 » : Permet au niveau du calcul des évènements de changer la valorisation de la constante AB_NBJR01

Champs	Informations à saisir
Code	S_NH1050
Intitulé	Paramétrage Evt pr AB_NBJR01
Mémo	NATHR
Valeur	MAT_NBJR

- Constante de type valeur **S_NH1070** « Paramétrage Evt pr AB_NBJR03 » : Permet au niveau du calcul des évènements de changer la valorisation de la constante AB_NBJR03

Champs	Informations à saisir
Code	S_NH1070
Intitulé	Paramétrage Evt pr AB_NBJR03
Mémo	NATHR
Valeur	MAL_NBJR

Adaptation des natures d'heures : prise en compte des absences par rapport à la date de fin de l'évènement

Il est aussi possible de gérer les absences dans leur intégralité, c'est-à-dire que l'absence ne sera prise en compte que sur le mois correspondant à sa date de fin. Pour ce faire, vous devez apporter les modifications suivantes :

- Création de la constante de type date **JRSCALPER** « Nb de jrs calendaires / évènement » : Calcule le nombre de jours calendaires entre le début et la fin de l'évènement

Champs	Informations à saisir
Code	JRSCALPER
Intitulé	Nb de jrs calendaires / évènement
Type	Nombre de jours
Calcul en	Jours calendaires
Date d'origine	DATEDEBEV
Date de fin	DATEFINEV

- Création de la constante de type date **JRSOUVPER** « Nb de jrs ouvrés / évènement » : Calcule le nombre de jours ouvrés entre le début et la fin de l'évènement par rapport au calendrier salarié

Champs	Informations à saisir
Code	JRSOUVPER
Intitulé	Nb de jrs ouvrés / évènement
Type	Nombre de jours
Calcul en	Jours ouvrés salarié
Date d'origine	DATEDEBEV
Date de fin	DATEFINEV

- Création de la constante de type calcul **TOTJRSCALP** « Total jours calendaires »

Champs	Informations à saisir
Code	TOTJRSCALP
Intitulé	Total jours calendaires
Calcul	JRSCALPER – TEST_AM – TEST_MAT

- Création de la constante de type calcul **TOTJRSOUVP** « Total jours ouvrés »

Champs	Informations à saisir
Code	TOTJRSOUVP
Intitulé	Total jours ouvrés
Calcul	JRSOUVPER – TEST_AM – TEST_MAT

- Création de la constante de type calcul **TOTHRSCALP** « Total heures jours calendaires » : Calcule le nombre d'heures par rapport au nombre de jours calendaires

Champs	Informations à saisir
Code	TOTHRSCALP
Intitulé	Total heures jours calendaires
Calcul	TOTJRSCALP * CPTHEURCP

- Création de la constante de type calcul **TOTHRSOUVP** « Total heures jours ouvrés » : Calcule le nombre d'heures par rapport au nombre de jours ouvrés

Champs	Informations à saisir
Code	TOTHRSOUVP
Intitulé	Total heures jours ouvrés
Calcul	TOTJRSOUVP * CPTHEURCP

Dans les natures concernées, remplacer :

- **EV_NBHRS** par **TOTHRSOUP**
- **EV_NBJR** par **TOTJRSOUP**

La Ducs / La DSN agrégée

Préambule

Les codes DUCS URSSAF proposés dans le Plan de Paie Sage, sont ceux du Régime Général.

Le paramétrage des rubriques proposé dans le Plan de Paie Sage, concerne la DUCS EDI et la DSN agrégée et les entreprises de plus de 20 salariés.

Ces paramétrages permettent l'alimentation des données agrégées en DSN.

Tous les CTP sont conservés pour les éventuels rappels de salaire.

Liste des caisses disponibles dans le Plan de Paie Sage

Code	Intitulé	Code Organisme
1	URSSAF	10
2	Pôle emploi	20
3	ARRCO	40
4	AGIRC	30
5	Prévoyance	50
6	DGFIP	
9	APEC	8A
10	AGFF	80

Liste des codes DUCS disponibles dans le Plan de Paie Sage

URSSAF – Pôle emploi

Les codes DUCS paramétrés sont ceux du Régime Général :

Code	Libellé réduit	Forfait	Réduct°	Taux	Base déplafonnée	Base plafonnée	Montant	Effectif
003	REDUCTION SALARIALE HEURES SUP		X			X		X
004	H SUP PP 20 SAL AU+	X	X			X	X	X
005	H SUP PP 20 -250	X	X			X	X	X
012	FORFAIT SOC. 20%				X			X
027	CONTRIB. ORG. SYNDIC.				X			X
060	RR CHOMAGE CSG-CRDS TAUX PLEIN				X			X
096	RACHAT RTT REDUC PO		X			X		X
097	RACHAT RTT REDUC PP		X			X		X
100A	ACCIDENT TRAVAIL			X				X
100D	RG CAS GENERAL			X	X			X
100P	RG CAS GENERAL					X		X
221	PENA.ABS.CONTRAT GEN.			X	X			X
231	PENA. ABS. DOC EVAL.			X	X			X
236D	FNAL TOTALITE				X			X
260D	CSG/CRDS RG				X			X
293	RG MAJO CDD1-3 MOIS POUR CONT. USAGE			X	X			X
332	FNAL PLAFONNE					X		X
353	RG REGUL.MAJO CDD TX 0,5%					X		X
381	MAJO ALS MOS 1.5% - SECTEUR PRIVE AL			X	X			X
390	INDEMNITE INFLATION				X			

Code	Libellé réduit	Forfait	Réduct°	Taux	Base déplafonnée	Base plafonnée	Montant	Effectif
391	MAJO ALS MOS 1.5% - SECTEUR PUBLIC AL			X	X			X
400	CREDIT IMPOT & COMPETITIVITE			X	X			X
420A	CT ACCOMP EMPLOI			X				X
420D	CT ACCOMP EMPLOI			X	X			X
420P	CT ACCOMP EMPLOI					X		X
423	ASSU CHOM APPREN 87				X			X
429	CONT CHOM APPREN PUB				X			X
430	COMPLEMENT COTISATION AF				X			X
437	DEDUCTION AF TAUX REDUIT		X			X		X
478	REGULARISATION FORFAIT SOCIAL							
479D	FORFAIT SOC. 8%				X			X
496	COTIS AGS ETT INTER				X			X
510	PRIME POUVOIR ACHAT				x			
544	CONTRIBUTION STOCK OPTIONS				X			X
551	CONTRIB ATTRIB ACTIONS GRATUITES 20%				X			X
616	RR CHOMAGE ECRETEMENT		X			X		X
635	COMPLEMENT COTISATION MALADIE				X			X
637	DEDUCTION MALADIE TAUX REDUIT		X			X		X
668	REDUCTION GENERALE ETENDUE		X			X		X
669	REGUL. REDUCTION GENERALE ETENDUE		X			X		X
671	REDUCTION GENERALE		X			X		X
673	ZFU DEGRESSIVE SECU		X			X		X
674	ZFU DEGRESSIVE FNAL		X			X		X
675	ZFU DEGR TRANSPORT		X			X		X
717D	PRERETRAITE PP				X			X
719D	INDEMNITE RETRAITE				X			X
725	BONUS MALUS CHOM				X			X
726A	APPRENTIS SECT PRIVE INF SEUIL			X				X
726D	APPRENTIS SECT PRIVE INF SEUIL			X	X			X
726P	APPRENTIS SECT PRIVE INF SEUIL					X		X
769	BONUS MALUS CCP CHO				X			X
772	CONTRIB ASSU CHOMAGE				X			X
801	REGUL. REDUCTION GENERALE		X			X		X
863A	RG MANDATAIRES SOCIAUX			X				X
863D	RG MANDATAIRES SOCIAUX			X	X			X
863P	RG MANDATAIRES SOCIAUX					X		X
900	VERSEMENT MOBILITE			X	X			X
901	VERSEMENT ADDITIONNEL MOBILITE			X	X			X
937	COTIS AGS GENERAL				X			X
959	CFP ENTREPRISE < 11 SALARIES				X			
971	CFP ENTREPRISE >= 11 SALARIES				X			
987	CONTRIBUTION CPF CDD				X			
992	TA PRINCIPALE HORS ALSACE MOSELLE				X			
993	TA ALSACE MOSELLE				X			
995	TA - SOLDE VERSEMENT LIBERATOIRE				X			

Retraite

ARRCO

Les codes catégories utilisés :

- 221 Cadres Art. 4 & 4 bis
- 240 Non-cadres
- 260 Apprentis

Les codes lignes utilisés :

- 01 Cotisations sur T1
- 02 Cotisations sur T2

Code	Libellé réduit	Forfait	Réduction	Taux	Base déplafonnée	Base plafonnée	Montant	Effectif
22101	ART. 4/4B TA			X	X		X	X
24001	NON CADRES T1			X	X		X	X
24002	NON CADRES T2			X	X		X	X
26001	APPRENTIS T1			X	X		X	X

AGIRC

Code	Libellé réduit	Forfait	Réduction	Taux	Base déplafonnée	Base plafonnée	Montant	Effectif
22106	ART. 4/4B % SUR TB			X	X		X	X
22109	ART. 4/4B % SUR TC			X	X		X	X
22110	ART. 4/4B CET			X	X		X	X
22112	ART. 4/4B GMP			X	X		X	X

APEC

Code	Libellé réduit	Forfait	Réduction	Taux	Base déplafonnée	Base plafonnée	Montant	Effectif
22101	APEC TA						X	X
22106	ART. 4/4B % APEC TB			X	X		X	X

AGFF

Code	Libellé réduit	Forfait	Réduction	Taux	Base déplafonnée	Base plafonnée	Montant	Effectif
22101	ART. 4/4B AGFF TA			X	X		X	X
22106	ART. 4/4B AGFF TB			X	X		X	X
24001	NON CADRES AGFF T1			X	X		X	X
24002	NON CADRES AGFF T2			X	X		X	X
26001	APPRENTIS AGFF T1			X	X		X	X

Liste des rubriques paramétrées dans le Plan de Paie Sage

URSSAF – Pôle emploi

Les rubriques listées sont le régime général

Code rubrique	Libellé	Caisse	Code DUCS
21000	URSSAF Maladie Mat Inval Décès	1	100D
21260	Complément maladie	1	635
21280	Régul négative maladie	1	637
21300	URSSAF Vieillesse déplaçonnée	1	100D
22000	URSSAF Vieillesse plafonnée	1	100P
23100	URSSAF Alloc. Familial. Réduit	1	100D
23200	Complément Alloc. Familiales	1	430
23300	Régul négative Alloc Familiale	1	437
24000	URSSAF Accident du Travail	1	100A
26150	URSSAF FNAL plafonné	1	332
26160	URSSAF FNAL en totalité	1	236D
33000	URSSAF Maladie (<= 79% SMIC)	1	726D
33010	URSSAF Maladie (> 79% SMIC)	1	100D
33020	URSSAF Vieill. TA (<=79%SMIC)	1	726P
33030	URSSAF Vieill. TA (>79%SMIC)	1	100P
33040	URSSAF Vieillesse (<=79% SMIC)	1	726D
33050	URSSAF Vieillesse (> 79% SMIC)	1	100D
33080	URSSAF AT (<= 79% SMIC)	1	726A
33090	URSSAF AT (> 79% SMIC)	1	100A
33100	URSSAF AF (<= 79% SMIC)	1	726D
33110	URSSAF AF (> 79% SMIC)	1	100D
33120	URSSAF Solidarité (<=79% SMIC)	1	726D
33130	URSSAF Solidarité (> 79% SMIC)	1	100D
40000	Assurance Chômage	1	772
40250	Assurance Chômage (<= 79%SMIC)	1	423
40260	Assurance Chômage (> 79%SMIC)	1	772
40300	Chômage - Réduction salariale		772
42000	AGS	1	937
54000	Financemt organisme syndical	1	027
56201	URSSAF - TA part principale	1	992
57001	URSSAF Formation pro (-11 sal)	1	959
57501	URSSAF Formation pro (+11 sal)	1	971
57502	URSSAF Contribution CPF-CDD	1	987
59000	URSSAF Taxe Versement mobilité	1	900
60000	Forfait social sur prévoyance	1	479D
60020	Forfait social sur portabilité	1	479D
63560	Exo ZFU cotis Sécu. Soc.	1	673
63570	Exo ZFU FNAL supplémentaire	1	674
63580	Exo ZFU Versement mobilité	1	675
63630	Allègement cotis. URSSAF/AC	1	668
69000	Cotis indem mise à la retraite	1	719D
69050	Cotis patronale préretraite	1	717D
69100	Cotisation attribution actions	1	544

Code rubrique	Libellé	Caisse	Code DUCS
69150	Forfait social	1	012
70000	C.S.G. non déductible	1	260D
70050	C.S.G. non déduct. non abattu	1	260D
70080	C.S.G. HS/HC à 2,40%	1	260D
70081	C.R.D.S. HS/HC à 0,5%	1	260D
70082	C.S.G. HS/HC à 6,80%	1	260D
70100	C.R.D.S.	1	260D
70150	C.R.D.S. non abattu	1	260D
71000	C.S.G Déductible	1	260D
71050	C.S.G. déductible non abattu	1	260D
71200	Régularisation CSG non déduct	1	260D
71220	Régularisation CSG Déductible	1	260D
71240	Régularisation CRDS	1	260D
78500	DSN - CSG RR taux plein	1	060
78501	DSN - CRDS RR taux plein	1	060
78550	DSN - Réduction CSG RR	1	616
79000	Cotisation Solidarité	1	100D
79520	DSN - Mont. réduct° salariale	1	003
79800	DSN - Prime exceptionnelle	1	510
79801	DSN - Indemnité inflation	1	390

Les dépendances des rubriques

Code rubrique	Intitulé rubrique	Mémo rubrique	Appelée dans Codes constante	Intitulé constantes	Mémo constantes
40	Date d'implantation en ZFU	ZFU	ZFX_DATE	Récup date implantation ZFU	ZFU
50	Date de transfert en ZFU	ZFU	ZFU_TRANSF	Récup date transfert ZFU	ZFU
60	Niveau de qualification	CPROF	PRO_NIV	Récup niveau de qualification	CPROF
100	Salaire mensuel	SALAI	AB_REMUN S_SALNORM	Rémun à prendre en cpt Salaire mensuel - paie normale	ALGPR N4DS
180	Salaire horaire	SALAI	AB_REMUN S_SALNORM	Rémun à prendre en cpt Salaire mensuel - paie normale	ALGPR N4DS
200	Salaire mensuel V.R.P.	SALAI	AB_REMUN S_SALNORM	Rémun à prendre en cpt Salaire mensuel - paie normale	ALGPR N4DS
350	Salaire Apprenti		S_SALNORM	Salaire mensuel - paie normale	N4DS
370	Salaire Contrat Profes.	CPROF	AB_REMUN S_SALNORM	Rémun à prendre en cpt Salaire mensuel - paie normale	ALGPR N4DS
500	Chiffre d'affaires réalisé	COM	CA CAMOIS_1	Chiffre d'affaires année - 1 Chiffre d'affaires mois - 1	COM COM
600	Commission sur CA Mois-1		S_SALNORM	Salaire mensuel - paie normale	N4DS
1000	Absence Entrée / sortie		ALG_MTES	Montant entrée/sortie	ALGPR
2000	Heures complémentaires 100%	HC	H_MTHC S_SALNORM	Mt heures complémentaires exo Salaire mensuel - paie normale	TEPA N4DS
2200	Heures supplémentaires 125%	HS	H_MTHS S_SALNORM	Mt heures complémentaires exo Salaire mensuel - paie normale	TEPA N4DS
2500	Heures supplémentaires 150%	HS	H_MTHS S_SALNORM	Mt heures complémentaires exo Salaire mensuel - paie normale	TEPA N4DS
3700	Jrs supplém. au-delà 218 jr	TEPA	H_MTJRREN	Mt jrs supplémentaires exo	TEPA
4000	Absence maladie	ABS	ALG_MTABS	Mt des absences	ALGPR
4100	Absence maladie	ABS	ALG_MTABS	Mt des absences	ALGPR
4500	Absence maternité	ABS	ALG_MTABS	Mt des absences	ALGPR
4520	Absence Accident travail	ABS	ALG_MTABS	Mt des absences	ALGPR
4540	Absence Accident trajet	ABS	ALG_MTABS	Mt des absences	ALGPR
4560	Absence paternité	ABS	ALG_MTABS S_HRABSNR	Mt des absences Nb hrs abs non rémunérées	ALGPR SAGE
4580	Mi-tps thérapeutique	ABS	ALG_MTABS	Mt des absences	ALGPR
4600	Absence maternité	ABS	ALG_MTABS	Mt des absences	ALGPR
4620	Absence Accident travail	ABS	ALG_MTABS	Mt des absences	ALGPR
4640	Absence Accident trajet	ABS	ALG_MTABS	Mt des absences	ALGPR
4660	Absence paternité	ABS	ALG_MTABS	Mt des absences	ALGPR
4680	Mi-tps thérapeutique	ABS	ALG_MTABS	Mt des absences	ALGPR
4700	Absence non rémunérée	ABS	ALG_MTABS S_HRABSNR	Mt des absences Nb hrs abs non rémunérées	ALGPR SAGE
4720	Absence non rémunérée	ABS	ALG_MTABS	Mt des absences	ALGPR
4740	Congé sans solde	ABS	ALG_MTABS	Mt des absences	ALGPR
4760	Absence exceptionnelle	ABS	ALG_MTABS	Mt des absences	ALGPR
5500	Absence Chômage partiel	CHOM	ALG_MTABS S_HRABSNR	Mt des absences Nb hrs abs non rémunérées	ALGPR SAGE
6000	Absence exceptionnelle	ABS	ALG_MTABS S_HRABSNR	Mt des absences Nb hrs abs non rémunérées	ALGPR SAGE
6500	Congé sans solde	ABS	ALG_MTABS S_HRABSNR	Mt des absences Nb hrs abs non rémunérées	ALGPR SAGE
8100	Indemnités Sécurité Sociale	IJ	ALG_MTIJSS	Mt des IJSS	ALGPR
8120	IJSS Maternité brutes estimées	IJMAT	ALG_MTIJSS	Mt des IJSS	ALGPR
8130	IJSS AT brutes estimées	IJAT	ALG_MTIJSS	Mt des IJSS	ALGPR
8140	IJSS Maladie brutes estimées	IJMAL	ALG_MTIJSS	Mt des IJSS	ALGPR

Code rubrique	Intitulé rubrique	Mémo rubrique	Appelée dans Codes constante	Intitulé constantes	Mémo constantes
8150	Déduction maintien du Net	IJSS	ALG_MTIJSS	Mt des IJSS	ALGPR
8180	Régularisation IJSS	IJSS	ALG_MTIJSS	Mt des IJSS	ALGPR
8200	Indemnisation maladie à 100%	ABS	ALG_INDABS	Mt maintien partiel absences	ALGPR
8220	Indemnisation maladie à 90%	ABS	ALG_INDABS	Mt maintien partiel absences	ALGPR
8240	Indemnisation maladie à 90%	ABS	ALG_INDABS	Mt maintien partiel absences	ALGPR
8260	Indemnisation maladie à 2/3	ABS	ALG_INDABS	Mt maintien partiel absences	ALGPR
8280	Indemnisation maladie à 2/3	ABS	ALG_INDABS	Mt maintien partiel absences	ALGPR
8300	Indemnisation maladie à 100%	ABS	ALG_INDABS	Mt maintien partiel absences	ALGPR
8320	Indemnisation maternité à 90%	ABS	ALG_INDABS	Mt maintien partiel absences	ALGPR
8340	Indemnisation maternité à 90%	ABS	ALG_INDABS	Mt maintien partiel absences	ALGPR
8360	Indemnisation maternité à 2/3	ABS	ALG_INDABS	Mt maintien partiel absences	ALGPR
8380	Indemnisation maternité à 2/3	ABS	ALG_INDABS	Mt maintien partiel absences	ALGPR
8400	Indemnisation Acc Trav à 90%	ABS	ALG_INDABS	Mt maintien partiel absences	ALGPR
8420	Indemnisation Acc Trav à 90%	ABS	ALG_INDABS	Mt maintien partiel absences	ALGPR
8440	Indemnisation Acc Trav à 2/3	ABS	ALG_INDABS	Mt maintien partiel absences	ALGPR
8460	Indemnisation Acc Trav à 2/3	ABS	ALG_INDABS	Mt maintien partiel absences	ALGPR
8500	Indemnités Chômage partiel	CHOM	ALG_INDABS RECUPCHOM	Mt maintien partiel absences Montant rubrique 850	ALGPR CHOM
8620	Indemnisation Acc Trav à 100%	ABS	ALG_INDABS	Mt maintien partiel absences	ALGPR
8640	Indemnisation Acc Trajet 100%	ABS	ALG_INDABS	Mt maintien partiel absences	ALGPR
8680	Indemnisation mi-tps à 50%	ABS	ALG_INDABS	Mt maintien partiel absences	ALGPR
8720	Indemnisation Acc Trav à 100%	ABS	ALG_INDABS	Mt maintien partiel absences	ALGPR
8740	Indemnisation Acc Trajet 100%	ABS	ALG_INDABS	Mt maintien partiel absences	ALGPR
8780	Indemnisation mi-tps à 50%	ABS	ALG_INDABS	Mt maintien partiel absences	ALGPR
8800	Indemnisation maternité à 100%	ABS	ALG_INDABS	Mt maintien partiel absences	ALGPR
8820	Indemnisation maternité à 100%	ABS	ALG_INDABS	Mt maintien partiel absences	ALGPR
9000	Indemnité de congés payés	CONGE	ANCT	Valeur CP	PRIME
10110	Prime d'équipement		AED_MTPR	N4DS - primes et indemnités	N4DS
10150	Prime de sécurité		AED_MTPR	N4DS - primes et indemnités	N4DS
10500	Prime de 13ème mois	TREIZ	AED_MTPR RP13	N4DS - primes et indemnités Valeur de la prime de juin	N4DS TREIZ
12000	Prime sur objectif	PRIME	AED_MTPR	N4DS - primes et indemnités	N4DS
12500	Prime d'assiduité	PRIME	AED_MTPR	N4DS - primes et indemnités	N4DS
13000	Prime exceptionnelle	PRIME	AED_MTPR	N4DS - primes et indemnités	N4DS
13500	Prime de précarité	PRIME	AED_MTPR	N4DS - primes et indemnités	N4DS
15000	Avantages en nature logement	AVN	AL_R1500 AN	Nombre de pièces Avantages en nature logement	AVN AVN
15500	Avantages en nature voiture	AVN	AN1	Avantage en nature voiture	AVN
15600	Indemnité de repas	ALLEG	NBREPAS	Récupération nbre repas	ALLEG
18000	Indem compensatrice congés	CONGE	AED_MTPR	N4DS - primes et indemnités	N4DS
18200	Indemnité de fin de contrat		AED_MTPR	N4DS - primes et indemnités	N4DS
18220	Indemnité de précarité		AED_MTPR	N4DS - primes et indemnités	N4DS
18250	Indemnité de fin de mission		AED_MTPR	N4DS - primes et indemnités	N4DS
18300	Indemnité de non concurrence		AED_MTPR	N4DS - primes et indemnités	N4DS
18350	Indem compensatrice de préavis		AED_MTPR	N4DS - primes et indemnités	N4DS
21000	URSSAF Maladie Mat Inval Décès	URSSA	H_COTPURS H_COTSURS ZF_TXSECU	Cotisations patronal URSSAF Cotisations salariale URSSAF Tx pat mal, veil, AF	TEPA AUTRE ZFU09
21300	URSSAF Vieillesse déplafonnée	URSSA	H_COTPURS H_COTSURS ZF_TXSECU	Cotisations patronal URSSAF Cotisations salariale URSSAF Tx pat mal, veil, AF	TEPA AUTRE ZFU09
22000	URSSAF Vieillesse plafonné.	URSSA	H_COTPURS H_COTSURS	Cotisations patronal URSSAF Cotisations salariale URSSAF	TEPA AUTRE

Code rubrique	Intitulé rubrique	Mémo rubrique	Appelée dans Codes constante	Intitulé constantes	Mémo constantes
			S_BASEPLAF S_BASETA ZF_TXSECU	Base plafonnée sécu Récup base vieillesse plafonne Tx pat mal, veil, AF	N4DS AUTRE ZFU09
23000	URSSAF Alloc. Familiales 5.4%	URSSA	H_COTPURS ZF_TXSECU	Cotisations patronal URSSAF Tx pat mal, veil, AF	TEPA ZFU09
24000	URSSAF Accident du Travail	URSSA	H_COTPURS	Cotisations patronal URSSAF	TEPA
26000	URSSAF FNAL supplémentaire TA	URSSA	FS_FNALTA H_COTPURS ZF_TXFNAL	Base FNAL suppl tranche A Cotisations patronal URSSAF Tx pat FNAL supplémentaire	FNAL TEPA ZFU09
26150	URSSAF FNAL plafonné	URSSA	H_COTPURS ZF_TXSECU	Cotisations patronal URSSAF Tx pat mal, veil, AF	TEPA ZFU09
40000	Assurance Chômage	ASSED	RECUPTA	Rubrique 4000 ASSEDIC TA	AUTRE
40030	Majorat* Assurance chômage	ASSED	CDD_MAJPRU	Majoration précédent cdd usage	CDD
44000	Cotisation RAFFP	RAFFP	RAFFP_COTIS	Cotisation annuelle RAFFP	RAFFP
50000	Prévoyances employés TA		H_COTSAUT	Cotis salarial non obligatoire	AUTRE
50500	Prévoyances Cadres TA		H_COTSAUT	Cotis salarial non obligatoire	AUTRE
50550	Prévoyances Cadres TB		H_COTSAUT	Cotis salarial non obligatoire	AUTRE
50600	Prévoyances Cadres TC		H_COTSAUT	Cotis salarial non obligatoire	AUTRE
51000	Prévoyance accident du travail		H_COTSAUT	Cotis salarial non obligatoire	AUTRE
51500	Portabilité Prévoyances	PORT	RF_COTINTP RF_COTINTS	Cotisation patronale imposable Cotisation salariale imposable	PORT PORT
52000	Mutuelle employés		H_COTSAUT	Cotis salarial non obligatoire	AUTRE
52500	Mutuelle cadres		H_COTSAUT	Cotis salarial non obligatoire	AUTRE
58300	Taxe s/ Salaires 1er Taux maj.	TSS	REGULRB1 REGULRBS1 TSS_REGB3A	Récup plafond rub 5830 Récup rapport TB rub 5830 TSS – rapport TC rub 5830	TSS TSS TSS
58320	Taxe s/Salaire 1er Tx maj APPR	TSS	REGULRBIA REGULRBSA	Récup plafond rub 5832 Récup rapport TB rub 5832	TSS TSS
59000	URSSAF Taxe Versement mobilité	URSSA	H_COTPURS ZF_TXVT	Cotisations patronal URSSAF Tx pat versement mobilité	TEPA ZFU09
63460	Historisation SMICMENS	FILLO	ALG_CUMSMI	Cumul smic mensuel	ALGPR
63470	Historisation Rémunération	FILLO	ALG_CUMREM	Cumul rémunération mensuelle	ALGPR
63480	Historisation Cotis Pat URSSAF	FILLO	ALG_CUMURS	Cumul cotis pat URSSAF mensuel	ALGPR
63490	Historisation Brutabat	FILLO	ALG_CUMBRU	Cumul brut cotis mensuel	ALGPR
63500	Allègement des cotisations	FILLO	ALG_MTALG H_MTALLEG	Cumul allègement Fillon Mt allèg Fillon + hcr + ZFU	ALGPR TEPA
63550	Exonération Z.F.U.	ZFU09	H_MTALLEG ZF_MTZFU	Mt allèg Fillon + hcr + ZFU Récupère mt exonération ZFU	TEPA ZFU09
70000	C.S.G. non déductible	URSSA	CSG_BASEAN	Base annuelle CSG	CSG
71200	Régularisation CSG non deduct	URSSA	CSG_MTREG	Mt des régularisations	CSG
79000	Cotisation Solidarité		H_COTPURS	Cotisations patronal URSSAF	TEPA
79550	Déduction forfait patronale	TEPA2	H_BASE7955 H_MT7955	Récup base déduction patronale Récup mt déduction patronale	DUCS DUCS
79990	Titres restaurant à commander	TREST	TRMOISCOUR	Nb titres rest. mois en cours	TREST
80000	Titres Restaurant		TR_NBTR	Nombre de titres restaurant	N4DS
90000	Acompte exceptionnel		FP_ACOMPTTE	Cumule acompte sur période	FORMA
94100	Provision pour congés à payer	PRVCP	PRCP_EXTCP PRCP_MTINT	Récup provision CP mois -1 Prov CP déjà passe sur le mois	PRVCP PRVCP
94120	Provision charges sociales CP	PRVCP	PRCP_EXTCS	Récup. prov. cs sur CP mois -1	PRVCP
94140	Provision charges fiscales CP	PRVCP	PRCP_EXTCF	Récup. prov. cf sur CP mois -1	PRVCP
99000	Salaire net avant saisie	SSS	RECUPNET	Récupération netpaie	SSS
99090	Mise à jour des cumuls	SSS	RECUP9909	Récupère la maj des cumuls	SSS
99150	Montant total saisi	SSS	RECUP9915	Total sommes déjà saisies	SSS

Les dépendances des constantes



Seules les constantes clés ou les constantes communes à plusieurs paramétrages sont listées dans le tableau ci-dessous.

Code constante	Intitulé	Mémo	Appelée dans		
			Code constante	Libellé	Mémo
AB_BRUT	Brut pr calcul taux d'absence	ABS	AB_TX21E	Tx jour - méthode 21e	ABS
			AB_TX26E	Tx jour - méthode 26e	ABS
			AB_TX30E	Tx jour - méthode 30e	ABS
			AB_TXCAL	Tx jour - méthode calendaire	ABS
			AB_TXMOY	Tx hor - méthode hrs moyennes	ABS
			AB_TXOUVA	Tx jour - méthode ouvrable	ABS
			AB_TXOUVE	Tx jour - méthode ouvre	ABS
			AB_TXREEL	Tx hor - méthode hrs réelles	ABS
AB_NBHPARJ	Nb hrs ds 1 journée d'absence	EVTAB	AB_HPJ	Détermine nb hrs par jour	ABS
			EV_HPJ	Détermine nb hrs par jour	EVTAB
AB_RDS1	Assiette CSG/RDS abattue	CSG	BASERDS1	Base CSG/RDS abattue	CSG
AB_REMUN	Rémun à prendre en cpt	ALGPR	TSS_ASSIET	TSS – assiette	TSS
			ALG_SALAIR	Salaire base proratis° abs	ALGPR
			ALG_SALCPL	Salaire à prendre en compte	ALGPR
ALG_CTRL	Ctrl coefficient	ALGPR	S_MTABSES	Mt absence entrée/sortie	AUTRE
			ALG_SMICM	SMIC avec hrs mensualisées	ALGPR
ALG_NBHRS	Nb heures pour SMIC mensuel	ALGPR	FJ_SMICMEN	Proratise smic mensuel	ALGPR
			ALG_MAJOH2	Majoration smic Fillon	ALGPR
ALG_SALAIR	Salaire base proratis° abs	ALGPR	ALG_MAJOHR	Majoration smic Fillon	ALGPR
			ALG_PROABS	Proratisation des absences	ALGPR
ANCIEN	Ancienneté Société		ALG_SALABS	Salaire déduc° abs	ALGPR
			ANCTAUX	Taux d'ancienneté du salarié	PRIME
			PA	Test ancienneté	PART
ANNEE_PAIE	Année en cours		TP	Test prime	COM
			AL_T11P	Tranche 1 - 1 pièce	AVL
			AL_T1NP	Tranche 1 - n pièces	AVL
			AL_T21P	Tranche 2 - 1 pièce	AVL
			AL_T2NP	Tranche 2 - n pièces	AVL
			AL_T31P	Tranche 3 - 1 pièce	AVL
			AL_T3NP	Tranche 3 - n pièces	AVL
			AL_T41P	Tranche 4 - 1 pièce	AVL
			AL_T4NP	Tranche 4 - n pièces	AVL
			AL_T51P	Tranche 5 - 1 pièce	AVL
			AL_T5NP	Tranche 5 - n pièces	AVL
			AL_T61P	Tranche 6 - 1 pièce	AVL
			AL_T6NP	Tranche 6 - n pièces	AVL
			AL_T71P	Tranche 7 - 1 pièce	AVL
			AL_T7NP	Tranche 7 - n pièces	AVL
			AL_T81P	Tranche 8 - 1 pièce	AVL
			AL_T8NP	Tranche 8 - n pièces	AVL
			ANNEE_PREC	Année précédente	DIF
BRUT	Brut		AF_BRUT1	Brut annuel	ALLOC
			AL_R1P	Revenu // 1 pièce	AVL
			AL_RNP	Revenu // n pièces	AVL
			AM_BRUTNEG	Gestion du brut négatif	ASS
			ANCT1	Base ancienneté	PRIME
			BRUTAN	Brut annuel	BS
			BRUTDEC	Brut décembre	BS
			BRUT_EPARG	Salaire brut (épargne)	AUTRE

Code constante	Intitulé	Mémo	Appelée dans		
			Code constante	Libellé	Mémo
			H_NBEXO	Calcule déduction si brut > 0	TEPA
			IJ_SALN3	Détermine salaire de base	IJSS
			MAT_SNM1	Salaire brut m-1	IJMAT
			MAT_SNM2	Salaire brut m-2	IJMAT
			MAT_SNM3	Salaire brut m-3	IJMAT
			S_TXABAT	Taux abattement brutabat/brut	SAGE
			ZFU_BRUT	Part du brut super. au smic ZFU	ZFU
			ZFU_PEXO	Cotis./part infer. au smic ZFU	ZFU
BRUTABAT	Brut abattu		AC_BRUT	Brut majeure des IJSS	HRS
			AC_BRUTPRO	Prorata du brut f° des IJSS	HRS
			ALG_BRUT	Brut Fillon	ALGPR
			CDD_USAG	CDD d'usage	CDD
			FI_REMUN	Calcul rémunération	ALGPR
			FS_AUDELA	Calcul part rémunération > ta	FNAL
			IJ_SALN2	Salaire net	IJSS
			N4DS_BEXO2	N4DS - brute sécu	N4DS
			N4DS_BREXO	N4DS - brute sécu	N4DS
			S_BRUTABAT	Historise BRUTABAT	IJSS
			S_REMUN	Rémunération mensuelle brute	GEN
			S_TXABAT	Taux abattement BRUTABAT/brut	SAGE
BRUTCONG	Brut congés année en cours		BRUTACOURS	BRUTCONG annuel en cours	CONGE
			BRUTCONGAN	BRUTCONG annuel en cours	CONGE
			BRUTCONG_1	BRUTCONG mois -1	CONGE
			CH_REMHOR	Salaire horaire	CHOM
			S_BRUTCONG	Brut congés année en cours	PRVCP
BRUTPREC	Brut période congé précédente	CONGE	CCP1	Conges / règle du 10eme	CONGE
			CCP3	10ieme période précédente	CONGE
			CP_REG10PR	10ieme per. précèd. - indem CP	CONGE
			PRCP_REGPR	Prov CP - précèdent - règ 10e	PRVCP
CATEGPRO	Catégorie professionnelle		CADDIR	Cadres et dirigeants	BS
			CHOM_RMMG	Détermination tx pour RMMG	CHOM
			EMPLOYES	Employés	BS
			IJ_BRUT1	Détermine salaire rétabli	IJSS
			IJ_SALN	Détermine salaire net	IJSS
			MAT_CATEG	Catégorie salarie pour ij mat	IJMAT
			MAT_TXAP	Test taux de charge si apprent	IJMAT
			MOISCADRE	Mois ou salarie = cadre	GMP
			PERESSAI	Période d'essai / catégorie	ESSAI
			SI_PLAFOND	Déterm plafond ARRCO ou AGIRC	SI
CDDCONTRAT	Type de durée du contrat		CDD_ANNUU	Annulation majoration CDD usag	CDD
			CDD_USAG	CDD d'usage	CDD
CIPDZ	CIPDZ		CCDI	CDI / temps complet	BS
			SALPART	Salaire à temps partiel	BS
CL14	Type de rémunération	GEN	FI_DUREE	Prorata en f° durée contrat	ALGPR
			FI_HRSTH	Détermine l'horaire théorique	HRS
			FI_HRSTR	Détermine heures travaillées	HRS
			FI_TXHOR	Détermine taux horaire	HRS
			FP_NBHRS	Nb hrs sur période allocation	FORMA
CL15	Valeur du forfait	GEN	FI_FORFH	Hrs rémun en f° forfait heures	HRS
			FI_FORFJRS	Hrs rémun. en f° forfait jours	HRS
			FI_PROFHRS	Prorata forfait heures / 1607	ALGPR
			FI_PROFJRS	Prorata forfait jrs / 218	ALGPR
			FP_FORFAIT	Calcul nb hrs pour forfait jrs	FORMA
			H_TXJRFOR1	Calcul tx journalier / annuel	TEPA
			H_TXJRFOR2	Calcul tx journalier / mensuel	TEPA
COACMOIS	Congés acquis dans le mois	CONGE	CGCOURS	Jours acquis période en cours	CONGE
			CONGAN	Congés annuel	BS
			CONGCOURS	Jours restant période en cours	CONGE
			S_COACMOIS	Nb CP déjà acquis dans le mois	PRVCP

Code constante	Intitulé	Mémo	Appelée dans					
			Code constante	Libellé	Mémo			
			S_COACOURS	Congés acquis année en cours	PRVCP			
COACOURS	Congés acquis année en cours	CONGE	CGCOURS	Jours acquis période en cours	CONGE			
			CONGCOURS	Jours restant période en cours	CONGE			
			CP_REG10CO	10ieme per. cours - indem CP	CONGE			
			S_COACOURS	Congés acquis année en cours	PRVCP			
CONGAC	Congés acquis année précédente		CCP1	Congés / règle du 10eme	CONGE			
			CCP3	10ieme période précédente	CONGE			
			CP_REG10PR	10ieme per. précéd. - indem CP	CONGE			
			PRCP_REGPR	Prov CP - précéd. - règ 10e	PRVCP			
CONGAPRE	Jours congés restant à prendre	CONGE	CP_INDEMCP	Indemnités congés payes	CONGE			
			CP_NORELIQ	Reliquat précédent - indem CP	CONGE			
			CP_SOLDE	Jrs restant période précédente	CONGE			
			RELIQCG	Reliquat congés précéd. ent	CONGE			
			RELIQCOURS	Test reliquat en cours	CONGE			
			RELIQPREC	Test reliquat précéd. ent	CONGE			
			S_CONGAPRE	Reste à prendre début bulletin	PRVCP			
COPRIMO	Congés pris dans le mois	CONGE	CCP	Règle du maintien de salaire	CONGE			
			CCP1	Congés / règle du 10eme	CONGE			
			CP_INDCP	Indemnités congés payes	CONGE			
			CP_INDEMCP	Indemnités congés payes	CONGE			
			CP_NORELIQ	Reliquat précéd. ent - indem CP	CONGE			
			NONRELIQCG	Reliquat congés en cours	CONGE			
			PRCP_RESTE	Reste à prendre en fin mois	PRVCP			
			RELIQCG	Reliquat congés précéd. ent	CONGE			
			RELIQCOURS	Test reliquat en cours	CONGE			
			RELIQPREC	Test reliquat précéd. ent	CONGE			
			S_COPRIMO	Nb CP déjà pris dans le mois	PRVCP			
			TR_NBJRABS	Nb jours absence à déduire	TREST			
			COREGMOI	Régularisation congés pris		PRCP_RESTE	Reste à prendre en fin mois	PRVCP
S_COREGMOI	CP déjà régularisé ds le mois	PRVCP						
CSG_TXASS	Taux à appliquer aux revenus	CSG3	BASERDS1	Base CSG/RDS abattue	CSG			
			B_CSGCHP	Base CSG chômage partiel	CHOM			
			CSG_REVENU	Revenus annuels d'activité	CSG			
DATEDEBEV	Date de début de l'évènement	GT	DEBJROUV	Début jour ouvre	EVT			
			HORAIEEEV	Horaire calendrier	GT			
			HORNORMEV	Horaire calend. jours ouvres	GT			
			TEST_AMC	Test si présence après-midi	EVT			
DATEDEBEXE	1er jour l'exercice en cours		DEPARTS2	Dép. antérieur exerc. courant	BS			
			S_DEBPER	Début contrat / début exercice	ALGPR			
DATEDEBPAI	1er jour du mois en cours		DEBUT_SAL	Date de début salarie	PLAF			
			FI_JRSCAL	Nb jours calendaires du mois	HRS			
			FI_JRSOVP	Nb de jours ouvres sur le mois	GEN			
			FP_DEBPER	Début de période allocation	FORMA			
			JRSCALMOIS	Nb jrs calendaires du mois	PLAF			
			JRSOVMOIS	Nb jrs ouvres du mois	PLAF			
			S_JRSOUVAP	Nb jrs ouvables du mois	SAGE			
			S_NBDIM	C de dimanche sur le mois	SAGE			
			S_NBSAM	Nombre de samedis sur le mois	SAGE			
			S_SORTI2	Regarde si le salarie sorti	GEN			
DATEENTREE	Date d'entrée Société		ANCCALCUL	Ancienneté recalculée	BS			
			ANNEEENTR	Année d'entrée	BS			
			BS1143	Sortie a 0	BS			
			CENTREE2	Calcul entrée 2	BS			
			DEBUT_SAL	Date de début salarie	PLAF			
			EMBAN	Embauches dans l'année	BS			
			FI_DEBPER	Date entrée > début de paie	GEN			
			FP_EMBMOIS	Nombre de mois	FORMA			
			MOISENTR	Mois d'entrée	BS			
			PRES3112	Présence au 31.12	BS			

Code constante	Intitulé	Mémo	Appelée dans					
			Code constante	Libellé	Mémo			
			PRESAN	Présence depuis début année	BS			
			PRESENT2	Validité date d'entrée	BS			
			S_DEBPER	Début contrat / début exercice	ALGPR			
			ZFU_EXO1	Déterm si exo ou non pr emb	ZFU			
			ZFX_CAS	Détermin calcul Nb année	ZFU			
			ZFX_NBAN2	Nb mois embauche / date paie	ZFU			
DATEFINEV	Date de fin de l'évènement	GT	FINJROUV	Fin jours ouvres	EVT			
			HORAIREEV	Horaire calendrier	GT			
			HORNORMEV	Horaire calend. jours ouvres	GT			
			TEST_MAC	Test si présence matin	EVT			
DATEFINEXE	Dern. jour l'exercice en cours		MOISFINEXE	Mois de fin d'exercice	TSS			
DATEFINPAI	Dernier jour du mois en cours		FIN_SAL	Date de fin salarie	PLAF			
			FI_JRSCAL	Nb jours calendaires du mois	HRS			
			FI_JRSOUVP	Nb de jours ouvres sur le mois	GEN			
			INDCOMP	indemnité comp. congés	CONGE			
			JRSCALMOIS	Nb jrs calendaires du mois	PLAF			
			JRSOUVMOIS	Nb jrs ouvres du mois	PLAF			
			S_JRSOUVAP	Nb jrs ouvrables du mois	SAGE			
			S_NBDIM	Nombre de dimanche sur le mois	SAGE			
			S_NBSAM	Nombre de samedis sur le mois	SAGE			
			S_SORTI2	Regarde si le salarie sorti	GEN			
			TRDEBMOIS	Début mois suivant	TREST			
			TRFINMOIS	Fin mois suivant	TREST			
			ZFU_NBAN3	Nb mois transfert / date paie	ZFU			
			ZFX_NBAN1	Nb mois implan / date paie	ZFU			
			ZFX_NBAN2	Nb mois embauche / date paie	ZFU			
			DATENAIS	Date de naissance du salarié		AP_AGE	Calcul âge du salarie en mois	APPR
						CDD_AGE	Age du salarie cdd	CDD
						BS1143	Sortie a 0	BS
						CSORTIE1	Calcul sortie 1	BS
						CSORTIE2	Calcul sortie 2	BS
DEPART	Sortie avant année en cours	BS						
DEPARTS	Départs dans l'année	BS						
DEPESS	Départ lors de la per. d'essai	BS						
FIN_SAL	Date de fin salarie	PLAF						
FI_FIN	Date sortie < fin de paie	GEN						
INDCOMP	Indemnité comp. congés	CONGE						
JOURSORT	Jour de sortie	BS						
MOISSORT	Mois de sortie	BS						
PORT_ASORT	Récupère l'année de sortie	PORT						
PORT_MSORT	Récupère le mois de sortie	PORT						
PRESAN	Présence depuis début année	BS						
PRESENT	Test sortie / présence 31.12	BS						
PRESENT1	Test sur date de sortie	BS						
SORTI	Salarie sorti	BS						
S_SORTI	Regarde si le salarie sort	GEN						
S_SORTI2	Regarde si le salarie sorti	GEN						
DATEVALORM	Date de valorisation en ligne	FT				DEBJROUV	Début jour ouvre	EVT
						FINJROUV	Fin jours ouvres	EVT
						JRSCALEND	Nb de jours calendaires	EVT
						JRSOUVRES	Nb de jours ouvres	EVT
						S_JRSOUVRA	Nb jours ouvrables (évènement)	EVTAB
						TEST_AMC	Test si présence après-midi	EVT
						TEST_MAC	Test si présence matin	EVT
						DEBCALC	Date de début de calcul	
DEPART	Sortie avant année en cours	BS						
DEPARTS	Départs dans l'année	BS						
EMBAN	Embauches dans l'année	BS						

Code constante	Intitulé	Mémo	Appelée dans		
			Code constante	Libellé	Mémo
			FI_DEBPER	Date entrée > début de paie	GEN
			NBJRCALEND	Nb de jours calendaires	BS
			PRESAN	Présence depuis début année	BS
			SORTI	Salarié sorti	BS
			S_SORTI	Regarde si le salarié sort	GEN
DEBCONTRAT	Date de début de contrat		CDD_NBM	Durée en mois du cdd	CDD
			CDD_USAG	CDD d'usage	CDD
EV_HORHEB	Récupère horaire hebdomadaire	EVTAB	EV_HPJ2	Calcul nb hrs par jour ouvre	EVTAB
			EV_HPJ3	Calcul nb hr par jour ouvrable	EVTAB
EV_HPJ	Détermine nb hrs par jour	EVTAB	AT_NBHRS	Total heures AT	EVTAB
			EV_HRSCAL	Total heures calendaires	EVTAB
			EV_HRSOUVA	Total heures ouvrables	EVTAB
			EV_HRSOUVE	Total heures ouvrées	EVTAB
			EV_NBHRS	Total heures d'absence	EVTAB
			MAL_NBHRS	Total heures maladie	EVTAB
			MAT_NBHRS	Total heures maternité	EVTAB
FINCALC	Date de fin de calcul		ANCCALCUL	Ancienneté recalculée	BS
			ANNEEBS	Année de référence	BS
			BS1143	Sortie à 0	BS
			DEPARTS	Départs dans l'année	BS
			DEPARTS2	Dép. antérieur exerc. courant	BS
			EMBAN	Embauches dans l'année	BS
			FI_FIN	Date sortie < fin de paie	GEN
			NBJRCALEND	Nb de jours calendaires	BS
			PRES3112	Présence au 31.12	BS
			PRESENT	Test sortie / présence 31.12	BS
			PRESENT1	Test sur date de sortie	BS
			PRESENT2	Validité date d'entrée	BS
			S_SORTI	Regarde si le salarié sort	GEN
FINPERESS	Fin de période d'essai		DEPESS	Départ lors de la per. d'essai	BS
FI_DEBPER	Date entrée > début de paie	GEN	FI_JRSOUVT	Nb de jours ouvrés travaillés	GEN
			FI_NBJRS	Nb jours calendrier travaillés	HRS
			S_JRSOUVAT	Nb jrs ouvrables travaillés	SAGE
FI_ENTSOR	Test si entrée/sortie ds mois	HRS	FI_HRSPRO	Coef. prorata. entrée/sortie	HRS
FI_FIN	Date sortie < fin de paie	GEN	FI_JRSOUVT	Nb de jours ouvrés travaillés	GEN
			FI_NBJRS	Nb jours calendrier travaillés	HRS
			S_JRSOUVAT	Nb jrs ouvrables travaillés	SAGE
FI_JRSCAL	Nb jours calendaires du mois	HRS	FI_ENTSOR	Test si entrée/sortie ds mois	HRS
			S_JRSCALP	Nb jrs calendrier du mois	SAGE
FI_JRSOUVP	Nb de jours ouvrés sur le mois	GEN	FI_REMPRO	Salaire équivalent a tps plein	HRS
			S_JRSOUVEP	Nb jrs ouvrés du mois	SAGE
			S_NBJRMOIS	Nb jrs mois selon décompte	SAGE
FI_JRSOUVT	Nb de jours ouvrés travaillés	GEN	FI_REMPRO	Salaire équivalent a tps plein	HRS
			S_JRSOUVET	Nb jrs ouvrés travaillés	SAGE
			S_NBJRTRAV	Nb jrs trav selon décompte	SAGE
FI_NBJRS	Nb jours calendrier travaillés	HRS	FI_ENTSOR	Test si entrée/sortie ds mois	HRS
			S_JRSCALT	Nb jrs calendrier travaille	SAGE
FI_TXCTR	Ctrl coefficient	FILLO	FI_PRORATA	Coef proratisation en f° cas	FILLO
HORAIRE	Horaire		AB_SALAIRE	Salaire pour horaire	ABS
			AB_TXMOY	Tx hor - méthode hrs moyennes	ABS
			BENERMMG	Test bénéficiaires RMMG	CHOM
			FI_NBHRS	Nombre d'heures	HRS
			FI_PROHOR	Prorata horaire / durée légale	ALGPR
			HORFORM	Horaire formation	FORM
			HR_NBHPAYE	Nombre d'heures payées	N4DS
			PLAFSAL	Plafond mensuel du salaire	PLAF

Code constante	Intitulé	Mémo	Appelée dans		
			Code constante	Libellé	Mémo
			PRESENCE	Présence	
			SALHORMAJ	Salaire hor. majeure cplmts	AUTRE
			SALREF	Salaire de référence	CONGE
			SMICNORM	H. normales valorisées smic	ASS
			T_COEFTP	Détermine coef tps partiel	TRANS
			T_PRORATP	Calcul prorata horaire/mi-tps	TRANS
HORAISOC	Horaire société	HOR	BENERMMG	Test bénéficiaires RMMG	CHOM
			FI_HORCOL	Horaire collectif	HRS
			PLAFORED	Plafond réduit / heures	AUTRE
			PLAFSAL	Plafond mensuel du salaire	PLAF
			SMICMENS	SMIC mensuel légal	AUTRE
			S_HORCOL	Horaire collectif	GEN
			S_PLAFDURE	Plafonnement a durée légale	HRS
HORHEBDO	Horaire hebdomadaire		AB_HPJ2	Calcul nb hrs par jour ouvre	ABS
			AB_HPJ3	Calcul nb hr par jour ouvrable	ABS
			EV_HORHEB	Récupère horaire hebdomadaire	EVTAB
			HEBDOAN	Cumul horaire hebdo	BS
			S_HEBDOMOY	Durée moyenne hebdomadaire	HRS
HS01	Heures supplémentaires 125%		FI_NBHS	Nombre hrs supplémentaires	HRS
			H_NBHS	Nb heures supplémentaires exo	TEPA
			SMICSUP125	HS 125% valorisées smic	ASS
			S_NBHS25	Nb HS majeure de 1,25	N4DS
			TOTHS	Total HS rémunérées	HRS
HS02	Heures supplémentaires 150%		FI_NBHS	Nombre hrs supplémentaires	HRS
			H_NBHS	Nb heures supplémentaires exo	TEPA
			SMICSUP150	HS 150% valorisées smic	ASS
			S_NBHS50	Nb HS majeure de 1,50	N4DS
			TOTHS	Total HS rémunérées	HRS
			H_MTHSHCJR	Total mt HS, HC, jrs sup	TEPA
			N4DS_MTAHC	N4DS - mt abattement hrs compl	N4DS
			N4DS_RMTHC	N4DS – annulation mt HC non exo	N4DS
H_MTHS	Mt heures supplémentaires exo	TEPA	H_MTHSHCJR	Total mt HS, HC, jrs sup	TEPA
			N4DS_MTAHS	N4DS - mt abattement hrs sup	N4DS
			N4DS_RMTHS	N4DS – annulation mt HS non exo	N4DS
H_NBHS	Nb heures supplémentaires exo	TEPA	ALG_NBHS	Nb hrs supplémentaires Fillon	ALGPR
			H_NBHRS	Calcul nb heures exonérées	TEPA
			N4DS_RNBHS	N4DS- annulation nb HS non exo	N4DS
JRSINDEMEV	Nbr jrs indemnisés Ev. Absence	IJSS	AT_NBIJ1	Nb IJSS > 28 jrs	IJAT
			AT_NBIJ2	Nb IJSS <= 28 jrs	IJAT
			AT_NBJ	Nb jrs abs at (évènement)	IJAT
			AT_SUP28J	Calcul nb jr indem > 28 jr	IJAT
			MAL_NBIJ1	Calcul nb jr indem > 27j	IJMAL
			MAL_NBIJ2	Calcul nb jr indem <= 27j	IJMAL
			MAL_NBJ	Nb jrs abs maladie (évènement)	IJMAL
			MAL_SUP30J	Calcul nb jr indem (abs>30j)	IJMAL
			MAT_NBJ	Nb jrs abs maternité évènement	IJMAT
JRSOUVMOIS	Nb jrs ouvrés du mois	PLAF	BASETRENT	Base de calcul des trentièmes	AUTRE
			S_ENTSOR	proratisation entrée / sortie	GEN
JRSOUVRES	Nb de jours ouvrés	EVT	DEBJROUV	Début jour ouvre	EVT
			EV_JROUVRE	Nb jours ouvrés (évènements)	EVTAB
			FINJROUV	fin jours ouvrés	EVT
			TOTJRSOUV	Total jours ouvrés	EVT
JRSOUVSAL	Nb jrs ouvrés du salarié	PLAF	S_ENTSOR	proratisation entrée / sortie	GEN
			VALTRENT	valeur trentième	
MOISFINEXE	Mois de fin d'exercice	TSS	S_ANNUEL	Test si déc ou salarié sorti	ALGPR

Code constante	Intitulé	Mémo	Appelée dans		
			Code constante	Libellé	Mémo
			TESTRBI1	Test RBI1	TSS
			TESTRBS1	Test RBS1	TSS
MOISPAIE	Mois de paie en cours		DEPARTS1	mois sortie > a MOISPAIE	BS
			IJ_PLAF1	Plafond mois précédent	IJMAL
			PRESENT3	Présence dans le mois courant	BS
			S_ANNUEL	Test si déc ou salarié sorti	ALGPR
			TC13	Déclenchement prime 13eme mois	TREIZ
			TCP13	Mois prime de décembre	TREIZ
			TESTRBI1	Test RBI1	TSS
			TESTRBS1	Test RBS1	TSS
NETPAIE	Net à payer		FP_CUMNET	NETPAIE sur période allocation	FORMA
			IJ_NETPR	Récupère net 0 payer m-1	IJSS
			NETAVSAI	Reconstitution net av saisie	SSS
			NETPAIEAN	Net à payer annuel	BS
			P_CHOIX1BQ	Si choix d'une seule bq	BNQ
			P_MT_NET	Comparaison NETPAE et mt	BNQ
			P_NETP2	Païement sur banque 2	BNQ
			P_NETP_1	NETPAIE banque 1	BNQ
			P_NETXPAIE	NETPAIE * païement	BNQ
			SSS_NET	Reconstitution net av saisie	SSS
PLAFOND	Plafond théorique du salarié		PCUMPLAF	Cumul plafond de sécu. sociale	PART
			S_PLAFOND	Plafond annuel salarié	CSG
			ZFU_TA	Plafonnement a ta	ZFU
PLAFOSOC	Plafond Sécurité Sociale		MAT_PLAF	Plafonne net journalier	IJMAT
			PLAFORED	Plafond réduit / heures	AUTRE
			PLAFRENT	Plafond proratisé trentièmes	PLAF
			S_PASS	Plafond annuel sécurité soc.	IJSS
			S_PLAFOSOC	Plafond de sécurité sociale	IJSS
PRESENCE	Présence		BRUTHOR	Brut horaire	AUTRE
			PCUMPRES	Cumul annuel présence	PART
			PLAFORED	Plafond réduit / heures	AUTRE
			SALHORMENS	Salaires mensuel pour horaires	AUTRE
SALBASE	Salaires de base		AB_SAL	Salaires de base	ABS
			FI_AUTSAL	SALBASE > salaires référence	HRS
			FI_AUTTX	Calcul du taux horaire	HRS
			H_TXJRFOR2	Calcul tx journalier / mensuel	TEPA
SALHOR	Salaires horaire		AB_SALAIRE	Salaires pour horaire	ABS
			FI_TXHOR	Détermine taux horaire	HRS
			HSTXHOR	Tx horaire relatif HS	HRS
			SALHORMAJ	Salaires hor. majeure cplmts	AUTRE
			SALHORMENS	Salaires mensuel pour horaires	AUTRE
			S_BASEJOUR	Base journalière	GEN
SMIC	S.M.I.C. horaire		ALG_MAJOH2	Majoration smic Fillon	ALGPR
			ALG_MAJOHR	Majoration smic Fillon	ALGPR
			FI_AUTREF	Rémunération de référence	HRS
			SMICAPPR	Valeur du smic apprenti	APPR
			ALG_MAJOH2	Majoration smic Fillon	ALGPR
			ALG_MAJOHR	Majoration smic Fillon	ALGPR
			FI_AUTREF	Rémunération de référence	HRS
			SMICMENS	Smic mensuel légal	AUTRE
			SMICNORM	H. normales valorisées smic	ASS
			SMICSUP125	HS 125% valorisées smic	ASS
			SMICSUP150	HS 150% valorisées smic	ASS
			S_HSMIC	Historisation smic horaire	SAGE
			S_SMICMENS	Smic mensuel selon durée légale	SAGE
			TOTHSMIC	Total HA. valorisées smic	ASS
			ZFU_PLAF	Smic heures salaires majeure 40%	ZFU
			ZF_SMIC	1,4 x smic	ZFU09
SMICMENS	SMIC mensuel légal		CHOM1	Part net paye super. au smic	CHOM

Code constante	Intitulé	Mémo	Appelée dans		
			Code constante	Libellé	Mémo
			RMMG	Rém° mensuelle minim. garantie	CHOM
			SMICAN	Smic annuel	AUTRE
S_ANNUEL	Test si déc ou salarié sorti	ALGPR	CSG_REGUL	Déclenchement plafonnement	CSG
S_DECOMPJR	Mode de décompte société	SAGE	AB_HPJ1	Détermine nb hrs par jour	ABS
			AED_SOLDCP	Détermine solde CP	AED
			CP_TXJR	Taux journalier	ABS
			EV_HPJ1	Détermine nb hrs par jour	EVTAB
			EV_NBJR	Nb jrs autres abs	EVTAB
			S_NBJRMOIS	Nb jrs mois selon décompte	SAGE
			S_NBJRTRAV	Nb jrs trav selon décompte	SAGE
			S_DUREELEG	Durée légale de travail	SAGE
			S_PLAFDURE	Plafonnement a durée légale	HRS
			S_SMICMENS	Smic mensuel selon durée légale	SAGE
S_HRSREM	Calcul heures rémunérées	HRS	S_PLAFHRS	Plafonnement des hrs rémunérée	HRS
			ZFU_PLAF	Smic heures salarie majore 40%	ZFU
			ZF_HRSREM	heures rémunérées	ZFU09
S_JRSCALP	Nb jrs calendrier du mois	SAGE	AB_NBJCAL	Nb jours calendaires	ABS
			S_JFOUVRA	Nb jrs férié du mois (lun-sam)	SAGE
			S_JFOUVRE	Nb jrs férié du mois (lun-ven)	SAGE
S_JRSOUVAP	Nb jrs ouvrables du mois	SAGE	AB_NBJOUVA	Nb jours ouvrables	ABS
			S_JFOUVRA	Nb jrs férié du mois (lun-sam)	SAGE
			S_NBJRMOIS	Nb jrs mois selon décompte	SAGE
S_JRSOUVEP	Nb jrs ouvrés du mois	SAGE	AB_NBJOUVE	Nb jours ouvres	ABS
			S_JFOUVRE	Nb jrs férié du mois (lun-ven)	SAGE
S_NBJRMOIS	Nb jrs mois selon décompte	SAGE	S_MTABSES	Mt absence entrée/sortie	AUTRE
			S_NBHRMOIS	Nb heures réelles dans le mois	SAGE
			S_NBJMOIS	Nb de jours du mois	SAGE
			S_NBJNTRAV	Nb jrs non trav selon décompte	AUTRE
			S_TXTRAV	Prorata jrs trav / jrs du mois	SAGE
S_NBJRTRAV	Nb jrs trav selon décompte	SAGE	DSN_HRTRAV	Heures travaillées	DSN
			DSN_JTPR	Temps rémunéré (Jrs)	DSN
			S_NBHRTRAV	Nb heures réelles travaillées	GEN
			S_NBJNTRAV	Nb jrs non trav selon décompte	AUTRE
			S_NBJTRAV	Nb de jours travaillés	SAGE
			S_TXTRAV	Prorata jrs trav / jrs du mois	SAGE
S_PLAFDURE	Plafonnement à durée légale	HRS	S_MITPS	Calcul l'heure d'un mi-tps	TRANS
			S_PLAFHOR	Plafonnement à l'heure ctrat	HRS
			S_PLAFHRS	Plafonnement des hrs rémunérée	HRS
S_SORTI	Regarde si le salarié sort	GEN	AED_NBHDIF	AED - solde heures DIF	AED
			AED_RESTCP	Nombre jours congés restants	AED
			AED_SALH	Salaires net horaire	N4DS
			S_ANNUEL	Test si déc ou salarie sorti	ALGPR
			TESTRBI1	Test RBI1	TSS
			TESTRBS1	Test RBS1	TSS
S_TOT_8	Maintien de salaire - Fillon	HRS	FI_ABSABAT	Montant après abattement	HRS
			FI_HRSREM	Nombre d'heures rémunérées	HRS
			S_MAINTIEN	Maintien de salaire	GEN
S_TXABAT	Taux abattement BRUTAB/BRUT	SAGE	AED_MTPRAB	N4DS - mt abattu prime & indem	N4DS
			H_ABATHS	Mt abattement sur HS	HRS
			H_MTABATTU	Mt abattu HS/HC	AUTRE
			N4DS_MTAHC	N4DS - mt abattement hrs compl	N4DS
			N4DS_MTAHS	N4DS - mt abattement hrs sup	N4DS
			N4DS_MTAJR	N4DS - mt abattement jr sup	N4DS
S_TXTRAV	Prorata jrs trav / jrs du mois	SAGE	FI_PRORATA	Coef proratisation en f° cas	ALGPR
VALCONGHR	Horaire d'une jrnée de cgés	CONGE	CCP	Règle du maintien de salaire	CONGE
			CCP0	Maintien période précédente	CONGE
			CCP2	Maintien période en cours	CONGE

Code constante	Intitulé	Mémo	Appelée dans		
			Code constante	Libellé	Mémo
			CP_MAINTCO	Maintien per. cours - indem CP	CONGE
			CP_MAINTPR	Maint. pér. précéd. - indem CP	CONGE
ZF_MTZFU	Récupère mt exonération ZFU	ZFU09	ZF_MTFNAL	Mt prorata FNAL supplémentaire	ZFU09
			ZF_MTURS	Mt prorata cotis sécu. soc.	ZFU09
			ZF_MTVT	Mt prorata versement mobilité	ZFU09

Les sigles

A

AAH : Allocation aux Adultes Handicapés
ACAATA : Allocation de Cessation Anticipée d'Activité des Travailleurs de l'Amiante
ACCRE : Aide aux Chômeurs Créateurs ou Repreneurs d'Entreprise
ACOSS : Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale
AFNOR : Association Française de Normalisation
AFPA : Association Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes
AGEFIPH : Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées
ADV : Avis De Versement
AGFF : Association pour la Gestion du Fonds de Financement de l'AGIRC et de l'ARRCO (ex : ASF)
AGIRC : Association Générale des Institutions de Retraite des Cadres
ANACT : Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail
ANI : Accord National Interprofessionnel
ANDCP : Association Nationale des Directeurs et Cadres de la fonction Personnel
APEC : Association Pour l'Emploi des Cadres
API : Allocation de Parent Isolé
ARPE : Allocation de Remplacement Pour l'Emploi
ARRCO : Association pour le Régime de Retraite Complémentaire des salariés
ARRT : Aménagement et Réduction du Temps de Travail
ASF : Association pour la gestion de la Structure Financière
ASS : Allocation de Solidarité Spécifique
ASSEDIC : Association pour l'Emploi Dans l'Industrie et le Commerce
AT-MP : Accidents du Travail – Maladies Professionnelles
AVA : Avis de Versement Annuel

B

BDI : Bordereaux de Déclaration Intermédiaire
BER : Bassin d'Emplois Redynamisés
BRC : Bordereau Récapitulatif des Cotisations
BSPG : Bordereau Statistique de Paiement Groupé
BTP : Bâtiment et Travaux Publics

C

CAE : Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi
CAMIEG : Caisse d'Assurance Maladie des Industries Electrique et Gazière
CATS : Cessation d'Activité de certains Travailleurs Salariés
CAV : Contrat Avenir
CAVIMAC : Caisse d'Assurance Vieillesse, Invalidité et Maladie des Cultes
CCMSA : Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole
CDC : Caisse des Dépôts et Consignations
CDD : Contrat à Durée Déterminée
CDI : Contrat à Durée Indéterminée
CEC : Contrat Emploi Consolidé
CERTI : Centre Régional de Traitement Informatique
CES : Contrat Emploi Solidarité
CESU : Chèque Emploi Service Universel
CET : Compte Epargne Temps
CFA : Congé de Fin d'Activité
CGI : Code Général des Impôts
CGSS : Caisse Générale de Sécurité Sociale des DOM
CHSCT : Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail
CICE : Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi
CIE : Contrat Initiative Emploi
CIF : Congé Individuel de Formation
CIRMA : Contrat d'Insertion Revenu Minimum d'Activité
CIRSO : Centre informatique de Toulouse des URSSAF
CIVIS : Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale

C

CNAMTS : Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés
CNAV : Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse
CNAVTS : Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse des Travailleurs Salariés
CNBF : Caisse Nationale des Barreaux Français
CNE : Contrat Nouvel Embauche
CNIL : Commission Nationale Informatique et Liberté
CNRACL : Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales
COR : Conseil d'Orientation des Retraites
COTOREP : Commission Technique d'Orientation et de Reclassement Professionnel
CPA : Cessation Progressive d'Activité
CPE : Contrat Première Embauche
CRAM : Caisse Régionale d'Assurance Maladie
CRDS : Contribution au Remboursement de la Dette Sociale
CSG : Contribution Sociale Généralisée
CSS : Code de la Sécurité Sociale
CSSS : Contribution Sociale de Solidarité des Sociétés (C3S)
CTP : Contrat de Transition Professionnelle

D

DADS-U : Déclaration Automatisée des Données Sociales Unifiées
DADS-CRC : Déclaration Automatisée des Données Sociales pour les Caisses de Retraite Complémentaire
DADS-NET : Déclaration Annuelle de Données Sociales en ligne
DARES : Direction de l'Animation de la Recherche et des Statistiques
DDTEFP : Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
DGI : Direction Générale des Impôts
DIF : Droit Individuel de Formation
DNA-AC : Déclaration Nominative des Assurés d'Assurance Chômage
DOM : Départements d'Outre-Mer
DRA : Déclaration Récapitulatif Annuel
DRTEFP : Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
DSS : Direction de la Sécurité Sociale
DUCS : Déclaration Unifiée des Cotisations Sociales
DUE : Déclaration Unique d'Embauche

E

ETP : Equivalent temps plein
ETT : Entreprise de Travail Temporaire
ETTI : Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion

F

FAF : Fonds d'Aide à la Formation
FCAAT : Fonds de Cessation Anticipée d'Activité des Travailleurs de l'Amiante
FCPE : Fonds Communs de Placement d'Entreprise
FNAL : Fonds National d'Aide au Logement
FNE : Fonds National pour l'Emploi
FPA : Formation Professionnelle des Adultes
FSPOEIE : Fonds Spécial des Pensions des Ouvriers des Etablissements Industriels de l'État

G

GMR : Garantie Mensuelle de Rémunération
GPEC : Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences
GUSO : Guichet Unique du Spectacle Occasionnel

H

HALDE : Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité

I

IATOS : Ingénieur, Administratif, Technicien, Ouvrier de Service
IJ : Indemnités Journalières
INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
IRCANTEC : Institution de Retraite Complémentaire des Agents Non Titulaires de l'État et des Collectivités publiques

ISF : Impôt de Solidarité sur la Fortune
ITA : Ingénieur, Technicien, Administratif

J

JEI : Jeunes Entreprises Innovantes
JO : Journal Officiel

L

LFSS : Loi de Financement de la Sécurité Sociale
LOLF : Loi Organique relative aux Lois de Finances

M

MSA : Mutualité Sociale Agricole

N

NIR : Numéro d'Identification au Répertoire national

O

OPACIF : Organisme Paritaire collecteur Agréé gestionnaire du Congé Individuel de Formation
OPCA : Organisme Paritaire Collecteur Agréé

P

PARE : Plan d'Aide au Retour à l'Emploi
PEA : Plan d'Epargne en Actions
PEE : Plan d'Epargne d'Entreprise
PER : Plan Epargne Retraite
PERCO : Plan d'Epargne pour la Retraite Collectif
PG : Paiement Groupé
PLFSS : Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale
PME : Petites et Moyennes Entreprises
PMI : Petites et Moyennes Industries

R

RAFP : Retraite Additionnelle de la Fonction Publique
RDS : Remboursement de la Dette Sociale
RG : Régime Général
RMI : Revenu Minimum d'Insertion
RMA : Revenu Minimum d'Activité
RMMG : Rémunération Mensuelle Minimale Garantie
RSA : Revenu de Solidarité Active
RSI : Régime Social des Indépendants
RTT : Réduction du Temps de Travail

S

SA : Société Anonyme
SAE : Stage d'Accès à l'Entreprise
SARL : Société A Responsabilité Limitée
SEJE : Soutien à l'Emploi des Jeunes en Entreprise
SMIC : Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance
SPE : Service Public de l'Emploi

T

TOM : Territoires d'Outre-Mer
TRA : Tableaux Récapitulatifs Annuels

U

UCANSS : Union des Caisses Nationales de Sécurité Sociale
UNEDIC : Union Nationale pour l'Emploi Dans l'Industrie et le Commerce
URSSAF : Union pour le Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales

V

VAE : Validation des Acquis de l'Expérience
VLU : Versement en Lieu Unique
VRP : Voyageur, Représentant et Placier

Z

ZFU : Zone Franche Urbaine
ZRU : Zone de Redynamisation Urbaine
ZRR : Zone de Revitalisation Rurale

Le lexique

A

Affiliation : opération administrative par laquelle une personne physique ou morale est rattachée à un régime ou à une caisse déterminée.

Apprentissage : méthode visant à apprendre un métier en alternant formation en entreprise et enseignement professionnel.

Arrêt : décision de justice rendue par une cour d'appel, par la Cour de Cassation, ou par une juridiction de l'ordre administratif autre que les tribunaux administratifs.

ASSEDIC : association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce. Ces organismes, fédérés au sein de l'Unedic, sont chargés d'indemniser les chômeurs.

Assiette, base de calcul : Ensemble des éléments sur lesquels est calculé une cotisation.

Assiette forfaitaire : base fixée par la loi sur laquelle est calculée une cotisation.

Assujetti : rattaché obligatoirement à un régime de sécurité sociale ou soumis obligatoirement à une cotisation.

Avantage en nature : bien, produit ou service, servi gratuitement à un salarié, ou économie réalisée par lui, qui doit être intégré dans l'assiette des cotisations (logement, nourriture...).

Avenant : élément qui modifie ou complète un contrat ou une convention.

Ayant droit : personne qui tient son droit du fait de ses liens avec un assuré.

C

Circulaires de l'ACOSS : les lettres circulaires sont destinées aux organismes chargés de leur application (Urssaf, CERTI, CGSS...).

Collectivité territoriale : circonscription administrative à laquelle l'Etat a accordé le pouvoir de s'administrer par des autorités élues : commune, département, région, syndicat de communes, communauté urbaine, départements et territoires d'outre-mer.

Congé parental d'éducation : congé sans solde qui permet à un parent salarié de cesser son activité professionnelle pour élever son enfant. Le congé parental a été créé par la loi du 12/07/1977.

Contribution pour le remboursement de la dette sociale : imposition de nature fiscale créée en 1996, portant sur l'ensemble des revenus d'activité, de remplacement ou du patrimoine de chaque contribuable et destinée à rembourser les sommes empruntées par le régime général pour combler son déficit.

Contribution sociale généralisée : imposition de nature fiscale créée en 1991, portant sur l'ensemble des revenus d'activité, de remplacement ou du patrimoine de chaque contribuable et destinée à financer en partie l'assurance maladie et les prestations familiales.

Conventionnel : établi par un accord entre plusieurs personnes.

Convention collective : accord conclu entre syndicats représentatifs des salariés et employeurs pour régler les conditions d'emploi et de travail.

D

Date d'effet : date à compter de laquelle le droit est effectif.

Dérogation : autorisation, donnée par la loi, de ne pas respecter un principe général dans certains cas.

Dérogatoire : qui permet exceptionnellement de ne pas respecter une loi ou un règlement.

Droit commun : règles juridiques générales à appliquer en l'absence de dispositions particulières.

E

Echéance : date à laquelle le débiteur doit exécuter son obligation.

Exonération : dispense totale ou partielle d'une cotisation.

H

Heures complémentaires : heures de travail effectuées par un salarié travaillant à temps partiel au-delà de sa durée du travail stipulée dans son contrat.

M

Minimum conventionnel : salaire minimum déterminé par catégorie professionnelle et fixé par la convention collective.

Montant brut : montant avant prélèvement des cotisations.

N

Numéro d'Inscription au Répertoire (N.I.R.) : numéro servant à identifier un assuré. Il est composé de 13 chiffres correspondant à l'état civil de l'intéressé : sexe, année de naissance, mois de naissance, département de naissance, commune ou pays de naissance et un numéro d'ordre ou d'immatriculation à la sécurité sociale.

P

Prorata temporis : en proportion du temps de présence.

R

Régime spécial : régime qui bénéficie d'une totale autonomie de gestion par rapport aux autres régimes de Sécurité Sociale pour l'assurance maladie et l'assurance vieillesse.

Retraite complémentaire : prestation attribuée en complément des retraites servies par les régimes de base obligatoire de Sécurité sociale.

Retraite progressive : fraction de la pension de vieillesse, acquise à taux plein, versée à l'assuré qui peut continuer à exercer une activité réduite.

Revenu Minimum d'Insertion : allocation destinée à garantir à chacun un seuil de ressources minimales.

Rupture du contrat de travail : cessation du contrat de travail (démission, licenciement, ..).

S

SMIC : rémunération horaire minimum due à tout salarié.

Suspension du contrat de travail : interruption momentanée des effets du contrat de travail sans qu'il y ait rupture (maternité, maladie, congés....).

T

T1 : terminologie utilisée par les institutions de retraite ARRCO, la Tranche 1 correspond à la partie de salaire inférieure ou égale au plafond de sécurité sociale.

T2 : terminologie utilisée par les institutions de retraite ARRCO, la Tranche 2 correspond à la partie de salaire comprise entre le plafond de sécurité sociale et 3 fois celui-ci.